BUREAU DES NATIONS UNIES POUR LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT

NATIONS UNIES
DROITS DE L'HOMME
HAUT-COMMISSARIAT

PNUD

Bonnes pratiques de l'ONU

Comment le processus d'examen périodique universel soutient le développement durable

Février 2022

Human Rights Mainstreaming Fund

La mission du **Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme** est d'œuvrer à la protection de tous les droits de l'homme pour toutes les personnes ; de contribuer à donner aux personnes la possibilité d'exercer leurs droits ; et d'aider les personnes chargées de faire respecter ces droits à veiller à leur application.

Le **Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)** est la principale organisation des Nations Unies qui lutte pour mettre fin à l'injustice de la pauvreté, des inégalités et du changement climatique. En collaboration avec notre vaste réseau d'experts et de partenaires dans 170 pays, nous aidons les nations à construire des solutions intégrées et durables pour les personnes et la planète. Pour en savoir plus, rendez-vous sur undp.org ou suivez-nous sur @UNDP.

Le **Bureau de coordination des activités de développement (BCAD)** gère et supervise le système des coordonnateurs résidents et fait office de secrétariat du Groupe des Nations Unies pour le développement durable. Son objectif est de soutenir la capacité, l'efficacité et l'efficience des coordonnateurs résidents et du système de développement des Nations Unies dans son ensemble à l'appui des efforts nationaux de développement durable. Le BCAD est basé à New York, avec des équipes régionales à Addis-Abeba, Bangkok, Beyrouth, Istanbul et Panama, soutenant 130 coordonnateurs résidents et 132 bureaux de coordonnateurs résidents couvrant 162 pays et territoires.

Le**Fonds d'affectation spéciale multidonateurs pour l'intégration des droits de l'homme** soutient les efforts du Système des Nations Unies pour le développement pour répondre à l'appel lancé par les États membres aux entités de l'UNDS pour aider les pays dans leurs efforts pour respecter et remplir leurs obligations et engagements en matière de droits de l'homme notamment en tant qu'outil essentiel pour opérationnaliser la promesse du Programme 2030 de ne laisser personne de côté. Tirant parti des opportunités offertes par le repositionnement de l'UNDS, le Fonds permet aux coordonnateurs résidents autonomes et indépendants des Nations Unies et aux équipes de pays des Nations Unies de nouvelle génération de faire progresser les valeurs de la Charte des Nations Unies et de veiller à ce que les droits de l'homme soient au cœur de la mise en œuvre du Programme 2030 à travers la cohérence, des politiques à l'échelle du système et une action interinstitutions coordonnée à tous les niveaux.

Clause de non-responsabilité

Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les opinions ou les politiques du HCDH, du PNUD, du GNUDD ou des agences partenaires. Ce matériel est protégé par le droit d'auteur mais peut être reproduit par n'importe quelle méthode sans frais à des fins éducatives, à condition que la source soit mentionnée. Une autorisation écrite préalable est requise des titulaires des droits d'auteur pour toutes ces autres utilisations, y compris pour la reproduction dans d'autres publications.

Copyright © PNUD 2022

Tous droits réservés.
Programme des Nations Unies pour le développement.
One United Nations Plaza New York, NY, 10017, États-Unis

Remerciements

Cette publication est le résultat d'une initiative conjointe du Programme des Nations Unies pour le développement, du Haut-Commissariat aux droits de l'homme et du Bureau de coordination des activités de développement des Nations Unies, soutenue par le Fonds d'affectation spéciale multidonateurs pour l'intégration des droits de l'homme du GNUDD.

Ce rapport a été rédigé par le professeur Alan Miller, Université de Strathclyde, Glasgow et Iryna Yakovlieva avec des contributions substantielles et le soutien de Sarah Rattray, Roqaya Dhaif, Gianni Magazzeni, Maria Soledad Pazo, Antonio Cisneros et Romina Sta Clara sur la base de contributions venant de l'ensemble du système de l'ONU.

Il a bénéficié de la participation de l'ensemble du système des Nations Unies, notamment l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, le Fonds des Nations Unies pour la population, l'Organisation internationale pour les migrations, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq et diverses EPNU et bureaux des coordonnateurs résidents des Nations Unies.

Acronymes

CCA	Analyse commune de pays
OSC	Organisations de la société civile
CDH	Conseiller des droits de l'homme
OIT	Organisation internationale du travail
LGBTIQ	Lesbiennes, gays, bisexuels, trans, intersexes et queer
ONG	Organisation non gouvernementale
INDH	Institution nationale des droits de l'homme
MNRS	Mécanisme national de notification et de suivi
MNP	Mécanisme national de prévention
HCDH	Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
CR	Coordonnateur résident
BCR	Bureau du coordonnateur résident
VBG	Violence sexiste, violence basée sur le genre
ODD	Objectifs de développement durable
ONU	Nations Unies
EPNU	Équipes de pays des Nations Unies
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
UNSCDF	Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable
ONU Femmes	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
EPU	Examen périodique universel
ENV	Examen national volontaire

Avant-propos

Alors que le troisième cycle du processus d'Examen périodique universel tire à sa fin - en maintenant une participation à 100 % des États aux examens, avec l'implication de toutes les branches du gouvernement au plus haut niveau - il est plus que pertinent de lancer ce Référentiel de **Bonnes pratiques des Nations Unies sur comment le processus d'examen périodique universel soutient le développement durable**.

En tant que document évolutif, le référentiel capture la manière dont l'EPU a été en mesure de faire progresser la promotion et la protection des droits de l'homme et d'assurer une plus grande conformité, aussi dans la pratique, avec les normes internationales relatives aux droits de l'homme ou avec les engagements pris par les États dans le cadre des Nations Unies et des mécanismes régionaux de défense des droits fondamentaux, dans toutes les régions du monde.

Tirées de plus de 60 expériences partagées à travers le système des Nations Unies, les principales conclusions montrent que les équipes de pays des Nations Unies et les entités des Nations Unies dans toutes les régions aident les gouvernements à participer tout au long du processus de l'EPU et à intégrer l'EPU dans la programmation et la planification des Nations Unies conformément à leurs mandats spécifiques.

Les recommandations de l'EPU sont de plus en plus intégrées et alignées dans les efforts des Nations Unies pour réaliser le Programme 2030 pour le développement durable et l'EPU a été essentiel pour soutenir les dialogues et les efforts de plaidoyer des équipes de pays des Nations Unies et des entités des Nations Unies, en tant qu'outil pratique de résolution de problèmes pour relever les défis de développement sensibles et prioritaires, débouchant sur des résultats concrets.

La prévisibilité de l'EPU, avec le calendrier fixé bien à l'avance, sur une période de 4,5 ans, les décisions souveraines prises par les États devant leurs pairs, les informations fournies par l'ONU et les autres parties prenantes pour les examens et les outils développés à la suite de l'Appel à l'action en faveur des droits de l'homme lancé par le Secrétaire général - en particulier le **Guide pratique de l'EPU**, [**العربية** | **中文** | **English** | **Français** | **Русский** | **Español**] ont encouragé une plus grande coordination, mise en œuvre et suivi des actions au sein des structures de l'État. Elles ont également engendré une participation de plus en plus proactive des gouvernements locaux et régionaux, des institutions nationales des droits de l'homme et de la société civile, avant, pendant et après les examens.

Avec le quatrième cycle de l'EPU commençant en novembre 2022 et mettant l'accent sur une meilleure mise en œuvre des recommandations reçues et acceptées par l'État, le rôle des coordonnateurs résidents et de l'ensemble du système des Nations Unies devient encore plus pertinent pour maximiser l'utilisation de ce mécanisme de défense des droits de l'homme comme point d'entrée pour les politiques et actions nationales en matière de droits de l'homme. Nous encourageons nos collègues du système des Nations Unies à s'inspirer de cet ensemble initial d'expériences nationales concrètes et positives.

Nada Al-Nashif
Haut-Commissaire adjointe des Nations Unies aux droits de l'homme

Asako Okai
Sous-Secrétaire générale, Administratrice assistante et Directrice du Groupe de réponse aux crises du PNUD

Robert Piper
Sous-Secrétaire général à la coopération pour le développement

Contenu

Introduction 7

Méthodologie 9

Tendances clés : Participation de l'ONU au processus de l'EPU 11

Bonnes pratiques de participation de l'ONU au processus de l'EPU (ordre alphabétique)

Albanie sur l'égalité des sexes, la prévention des VBG 18

Arménie sur la prévention de la torture, la lutte contre la violence à l'égard des femmes 22

Bangladesh sur la non-discrimination, la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la traite des êtres humains, les droits des personnes handicapées et la réponse socio-économique à la COVID-19 25

Colombie sur l'égalité des genres, la non-discrimination et la réparation pour les victimes de violence 28

Jordanie sur la traite des êtres humains et la non-discrimination 31

Kenya sur la non-discrimination, l'obligation de rendre compte, l'apatridie et les droits des minorités 35

Malaisie sur les droits des minorités et des réfugiés et la discrimination raciale 38

Mongolie sur les défenseurs des droits de l'homme, la torture et la prévention des VBG 41

Mozambique sur le mariage des enfants et les droits des femmes 44

Népal sur la justice transitionnelle et les droits des travailleurs migrants 47

Pakistan sur la justice de genre et la liberté d'expression 50

Rwanda sur la prévention de la torture, les droits des femmes et des enfants 53

Serbie sur l'espace civique et la lutte contre la discrimination 56

Sierra Leone sur le droit à la vie, la liberté d'expression et les droits des femmes 59

Tanzanie sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes 62

Thaïlande sur la prévention de la torture, les entreprises et les droits de l'homme, les droits économiques et sociaux des migrants, des femmes et des personnes handicapéess 65

Émirats arabes unis sur l'établissement des INDH, le droit au travail des travailleurs migrants 69

Ukraine sur l'espace civique, l'apatridie et l'accès aux services et à l'aide juridique 71

Principaux défis pour une utilisation efficace de l'EPU 73

Conclusions et recommandations 74

Ressources 79

Introduction

Apporter des changements tangibles dans la vie des individus, des communautés et des pays est l'objectif ultime des Nations Unies. Trois piliers interdépendants façonnent les priorités de l'ONU : la paix et la sécurité, le développement durable et les droits de l'homme. En 2015, tous les États membres de l'ONU ont adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030, un plan commun pour la paix et la prospérité des peuples et de la planète et fondé sur les droits de l'homme .[1]

Examen périodique universel (EPU)
— un processus unique fondé sur les observations et les recommandations formulées par les organes conventionnels des droits de l'homme, les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales, le système des Nations Unies dans le pays ainsi que les mécanismes régionaux, les institutions nationales des droits de l'homme (INDH) et les organisations de la société civile (OSC).

Au sein du système des Nations Unies, de multiples mécanismes sont disponibles pour soutenir les gouvernements, les entités étatiques, la société civile, les entreprises et d'autres acteurs dans leurs efforts pour instaurer une paix durable, réduire les inégalités, promouvoir et protéger les droits de l'homme, construire des économies plus vertes et assurer un développement durable. Ces mécanismes aident les pays à mesure qu'ils progressent dans l'accomplissement de leurs obligations et engagements internationaux envers les personnes, y compris la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

L'un de ces mécanismes est l'examen périodique universel (UPR) - un processus unique, établi en 2006 en tant qu'examen par les pairs d'État à État, qui a lieu tous les cinq ans. Il s'appuie sur les observations et les recommandations formulées par les organes conventionnels des droits de l'homme, les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales, le système des Nations Unies dans le pays ainsi que les mécanismes régionaux, les institutions nationales des droits de l'homme (INDH) et les organisations de la société civile (OSC). L'EPU offre à tous les États l'occasion de déclarer les actions qu'ils ont entreprises pour améliorer la situation des droits de l'homme dans leur pays. Depuis 2021, l'EPU parcourt son troisième cycle avec une participation à 100 % des États membres à l'heure actuelle.[2]

En moyenne, chaque État reçoit plus de deux cents recommandations couvrant tous les droits de l'homme, y compris des questions spécifiques relatives aux femmes et aux enfants, à la santé, à l'éducation, au travail, à l'environnement, au climat, à la migration, au déplacement et, le cas échéant, au droit international humanitaire.

Ces recommandations de l'EPU acceptées par l'État, devant tous ses pairs et autres parties prenantes, présentent des points d'entrée importants pour une participation et un plaidoyer positifs dans les domaines relevant du mandat des équipes de pays des Nations Unies (EPNU) et des missions de paix, même dans les situations les plus difficiles en matière de droits de l'homme. Avec la participation au plus haut niveau des différentes branches du gouvernement, les recommandations de l'EPU ont apporté de réels changements, notamment des systèmes nationaux de protection plus solides, des institutions plus indépendantes et efficaces, ainsi que des lois et des pratiques qui s'alignent davantage sur les normes internationales des droits de l'homme.

En 2020, le Secrétaire général a publié le document *Tirer le meilleur parti de l'Examen périodique universel au niveau des pays*[3] - Orientations pratiques (ci-après GuidePratique) qui a été élaboré par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) en coordination avec d'autres entités des Nations Unies.

Le Secrétaire général a déclaré dans son rapport annuel 2021 à propos de l'activité de l'Organisation à l'Assemblée générale que « des efforts considérables ont été déployés, notamment dans le cadre de mon appel à l'action, pour intégrer davantage les droits de l'homme menées au niveau national en matière de développement. De nouvelles orientations permettent aux entités des Nations Unies présentes sur le terrain de mieux aligner leur action sur les recommandations issues des examens périodiques universels… »[4]

Le Guide pratique des Nations Unies décrit les étapes que le Coordonnateur résident (CR) et les équipes de pays des Nations Unies peuvent entreprendre avant, pendant et après l'examen, à l'aide d'outils mis à disposition en ligne.[5]

Le but de cette publication est de rassembler en un seul endroit des exemples de la façon dont les équipes de pays des Nations Unies et les entités individuelles ont utilisé et suivi l'EPU en tant qu'outil efficace d'action et de plaidoyer et une source d'informations pour la coopération technique et pour informer les programmes afin d'intégrer pleinement la promotion des droits de l'homme tout en déployant des efforts pour atteindre les ODD, souvent en partenariat et en coopération étroits avec les États et d'autres parties prenantes. La présente publication s'appuie sur le Guide pratique des Nations Unies pour mettre en évidence les tendances et fournir des recommandations sur la manière dont l'ONU peut utiliser l'EPU pour soutenir les progrès réalisés par les États membres en matière de droits de l'homme et dans la réalisation des ODD, ainsi que dans la prévention des conflits et de la violence et le maintien des initiatives de paix. Elle présente également une analyse de la manière dont l'EPU peut être et a déjà été utilisé pour répondre à des défis tels que le changement climatique et la pandémie de COVID-19.

Les dix-huit exemples présentés dans cette publication montrent une multitude de bonnes pratiques de participation de l'ONU au processus de l'EPU. Cette compilation, ainsi qu'un plus large référentiel, est un enregistrement vivant des bonnes pratiques et sera développé au fil du temps à mesure que la pratique évolue et qu'il y a plus de tendances et de thèmes à explorer.

18 exemples

Il s'agit d'une sélection de bonnes pratiques de participation de l'ONU au processus de l'EPU.

1 Les 17 Objectifs de Développement Durable : https://sdgs.un.org/fr/goals

2 Cycles de l'examen périodique universel https://www.ohchr.org/fr/hr-bodies/upr/cycles-upr ; https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/Pages/CyclesUPR.aspx

3 https://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/UPR/UPR_Practical_Guidance.pdf

4 Rapport annuel de l'Assemblée générale du Secrétaire général sur les travaux de l'Organisation, 2021, p. 82. https://www.un.org/annualreport/2021/files/2021/09/SG-Annual-Report-2021-eBook-PDF-EN.pdf

5 https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/Pages/Documentation.aspx

Méthodologie

Pour recueillir les bonnes pratiques de participation des Nations Unies au processus de l'EPU, un questionnaire a été conçu et diffusé aux équipes de pays des Nations Unies et aux entités individuelles des Nations Unies. Le questionnaire consistait en 15 questions portant sur l'impact positif potentiel du travail avec l'EPU pour promouvoir le développement durable, la paix et la sécurité ainsi que les droits de l'homme au niveau des pays. Les questions étaient à la fois axées sur les processus, recherchant des exemples de coopération positive avec les autorités nationales, et sur les résultats, avec des exemples de bonnes pratiques qui ont manifestement ont contribué à l'amélioration de la vie des personnes.

Soixante réponses sur les bonnes pratiques ont été soumises à travers l'ONU, et les exemples présentés dans cette publication ont été sélectionnés sur la base des critères ci-dessous :

- Un lien clair entre la participation de l'ONU au processus de l'EPU et les améliorations tangibles dans le pays (par exemple, changement législatif ou politique, meilleure représentation et amélioration des services pour les groupes vulnérables, participation de la société civile et des institutions nationales des droits de l'homme, etc.)
- Durabilité de l'impact
- Équilibre géographique
- Représentation de différentes entités des Nations Unies, avec priorité donnée aux soumissions conjointes
- Diversité de l'expérience décrite dans une soumission, présentant des outils originaux, des méthodes et des approches pratiques concernant la participation à l'EPU.

Les soumissions non sélectionnées pour cette publication seront incluses dans le référentiel des bonnes pratiques de l'EPU.

© Jean-Marc Ferré

Tendances clés

Participation de l'ONU au processus de l'EPU

Sur la base des réponses reçues de plus de soixante équipes de pays des Nations Unies et entités des Nations Unies, il est possible d'identifier les principales tendances suivantes en ce qui concerne la participation des Nations Unies à l'EPU pour obtenir des résultats de développement positifs.

1

Les recommandations de l'EPU sont de plus en plus alignées sur les plans nationaux pour réaliser le Programme 2030.

Les équipes de pays des Nations Unies alignent de plus en plus les recommandations de l'EPU sur les engagements et les plans des gouvernements en vue de l'Agenda 2030. Les équipes de pays des Nations Unies appliquent et adaptent également des outils pratiques pour soutenir la mise en œuvre des recommandations de l'EPU dans les contextes nationaux.

Le cadre international des droits de l'homme sous-tend explicitement le Programme 2030, et plus de 90 % des cibles des ODD sont conformes aux normes relatives aux droits de l'homme. La mise en œuvre des recommandations de l'EPU soutient la réalisation du Programme 2030, et vice versa. De manière significative, l'EPU et les processus d'établissement de rapports des organes de traités renforcent les engagements des gouvernements à réaliser les ODD. En outre, les recommandations de l'EPU et des organes conventionnels apportent une contribution significative à l'opérationnalisation de l'intégration des droits de l'homme dans le programme de développement.

Le cadre international des droits de l'homme sous-tend explicitement le Programme 2030, et plus de 90 % des cibles des ODD sont conformes aux normes relatives aux droits de l'homme.

Par exemple, l'Arménie a élaboré une stratégie et un plan d'action pour les droits de l'homme 2020-2022 sur la base des recommandations de l'EPU et alignés sur les engagements du Programme 2030. En Malaisie, le Gouvernement a élaboré une matrice de recommandations EPU avec un outil de suivi la reliant aux objectifs de développement durable. En République populaire démocratique de Corée, le Cadre stratégique de coopération ONU-RPDC comprend les recommandations de l'EPU et les ODD (en particulier les ODD2, 3 et 4).

Tant en Malaisie qu'au Kenya, l'EPU a fourni un cadre pour la promotion du Programme 2030 ainsi que de la promesse de ne laisser personne de côté et d'atteindre les plus éloignés en premier. Par exemple, les groupes vulnérables en Malaisie, y compris les migrants sans papiers, ont été inclus dans le programme de vaccination contre la COVID-19, soutenu par la participation antérieure de l'ONU à l'EPU, qui avait mis en évidence les groupes marginalisés et exclus de la société. Pendant le déploiement des efforts de réponse et de rétablissement de la COVID-19, l'ONU a pu accorder la priorité au soutien à ces groupes. Suite aux recommandations de l'EPU et au plaidoyer des Nations Unies, le Gouvernement du Kenya a élargi le recensement de la population, en introduisant le troisième sexe et les données sur les peuples autochtones et les personnes handicapées. En Bolivie et au Honduras, l'ONU a aidé les gouvernements à systématiser les recommandations de l'EPU et à les relier aux plans nationaux de mise en œuvre des ODD.

2

Les équipes de pays des Nations Unies et les entités des Nations Unies peuvent utiliser le processus d'EPU comme un outil pratique de résolution de problèmes pour s'attaquer aux questions sensibles et aux défis prioritaires tels que le changement climatique, la réponse à la pandémie de COVID-19 et la reprise après celle-ci.

Les **Recommandations COVID-19** ont été faites en rapport avec les droits à la santé et à l'éducation, les droits civiques et politiques et la non-discrimination.

Tous les États membres participent au processus de l'EPU et chaque gouvernement est soumis au même processus d'examen. Cela démontre une volonté politique de participer au processus de l'EPU qui, associé à l'acceptation par les gouvernements des recommandations sur lesquelles ils agiront, crée un espace politique permettant à l'ONU de soulever et de discuter de problématiques et de soutenir les gouvernements alors qu'ils sont aux prises avec un large éventail de questions relatives aux droits de l'homme, dont certaines peuvent être politiquement ou autrement sensibles.

Par exemple, le processus d'EPU pour le Bangladesh a attiré l'attention sur la loi sensible sur la sécurité numérique de 2018. Les recommandations de l'EPU concernant cette loi ont permis à l'ONU de renforcer son plaidoyer auprès du Gouvernement et de sécuriser le processus de révision de cette loi qui, en 2021, était toujours en cours. Au Kenya, à la suite des recommandations de l'EPU et du plaidoyer de l'ONU, le Gouvernement a adopté une législation pour garantir la responsabilité de la police en cas de brutalité et d'exécutions extrajudiciaires. En Indonésie, l'équipe de pays des Nations Unies a utilisé le processus de l'EPU comme un outil supplémentaire pour faire pression en faveur de l'élimination des mutilations génitales féminines (MGF).

En raison des recommandations formulées au cours du processus de l'EPU, l'ONU, en coopération avec d'autres parties prenantes, a plaidé avec succès pour des changements législatifs essentiels en Arménie, en Eswatini, à Madagascar, au Malawi, en Mongolie, au Pakistan, au Rwanda et au Tadjikistan, avec un accent particulier sur les droits des femmes, y compris la prévention de la violence sexuelle, domestique et sexiste et de toutes les formes de discrimination.

Il y a eu une pratique émergente dans certaines des réponses à des défis contemporains tels que l'action climatique, la réponse à la pandémie de COVID-19 et la reprise après celle-ci.

Par exemple, l'Albanie a intégré les recommandations de l'EPU sur la violence sexiste dans sa réponse à la pandémie, tandis que le Bangladesh et le Népal ont intégré les recommandations de l'EPU dans leurs plans de réponse socioéconomique immédiate pour la pandémie de COVID-19.

Le 3e cycle du processus de l'EPU, en particulier les examens effectués en 2020-2021, a commencé à produire un certain nombre de recommandations directement liées à ces questions. En ce qui concerne la COVID-19, des recommandations ont été faites concernant les droits à la santé et à l'éducation, les droits civiques et politiques et la non-discrimination. En novembre 2021, environ 250 recommandations avaient été formulées dans le cadre du 3e cycle sur les changements climatiques. Si cette tendance continue à se développer au cours du 4e cycle, cela conduira probablement à une participation accrue des équipes de pays des Nations Unies et des entités des Nations Unies autour de ces questions.

Dans le même temps, les exemples ci-dessus de l'Albanie, du Bangladesh et du Népal démontrent qu'il est possible d'appliquer les recommandations préexistantes de l'EPU à la réponse à la pandémie de COVID-19 et à la reprise après celle-ci.

Il est de plus en plus évident que les équipes de pays des Nations Unies, les entités des Nations Unies et les gouvernements doivent relever ces défis de toute urgence et que le processus de l'EPU et le Programme 2030 fournissent des orientations et des opportunités pour ce faire.

250 recommandations

En novembre 2021, environ 250 recommandations avaient été faites dans le cadre du 3e cycle sur le changement climatique.

3

Les équipes de pays des Nations Unies et les entités des Nations Unies basées dans toutes les régions aident les gouvernements à participer à toutes les étapes du processus de l'EPU et à intégrer l'EPU dans la programmation et la planification des Nations Unies.

Les équipes de pays des Nations Unies et les entités des Nations Unies intègrent de plus en plus les recommandations de l'EPU dans leur analyse commune de pays et les cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

La participation de l'ONU au troisième cycle de l'EPU a gagné du terrain et de bonnes pratiques apparaissent dans toutes les régions et à toutes les étapes de l'EPU : rapports, examen par les pairs, mise en œuvre des recommandations et suivi des progrès.

Par exemple, en Bolivie, en Mongolie, au Mozambique, en Ukraine, aux Émirats arabes unis et dans de nombreux autres pays, l'ONU a encouragé des approches inclusives pour la préparation du rapport national du gouvernement, a soumis ses propres rapports pour examen, a soutenu la mise en œuvre et le suivi des progrès des recommandations. Ces activités ont créé des opportunités de s'engager largement dans les pays et en particulier avec les OSC et les INDH.

La Colombie, le Mozambique, le Népal et l'Ukraine présentent un intérêt particulier car l'utilisation de l'EPU inclut son application à un contexte de conflit ou de crise. Notamment, tant en Colombie qu'en Ukraine, l'augmentation des allocations budgétaires dans les domaines liés aux recommandations de l'EPU a conduit à certains progrès, notamment des améliorations liées à l'égalité des sexes en Colombie et aux droits environnementaux en Ukraine, et a renforcé la durabilité de l'impact.

Les équipes de pays des Nations Unies et les entités des Nations Unies intègrent de plus en plus les recommandations de l'EPU dans leur analyse commune de pays et les cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Il s'agit d'une pratique clé puisque les UNSDCF (et les CCA qui les préparent) sont l'instrument de planification et de mise en œuvre le plus important pour les activités de développement des Nations Unies dans les pays « *pour obtenir des résultats transformateurs que les pays et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 exigent maintenant, y compris sa promesse fondamentale de Ne laisser personne de côté* ». (En bref : UNSDCF. Tirer le meilleur parti du système de développement des Nations Unies dans les pays).[6]

4

Les équipes de pays des Nations Unies et les entités des Nations Unies adoptent une approche pansociétale pour intégrer le processus de l'EPU au niveau national en travaillant non seulement avec les gouvernements mais aussi avec les parlements nationaux, les OSC et les INDH.

La collaboration de l'ONU avec des gouvernements est clairement essentielle. Il existe de nombreuses preuves de bonnes pratiques, notamment la promotion par les équipes de pays des Nations Unies et l'adoption par les gouvernements d'outils tels que le MNRS et les plans d'action nationaux en faveur des droits de l'homme.

Le développement continu de bonnes pratiques comprend une coopération accrue avec les parlements nationaux, les OSC et les INDH dans le cadre de l'élargissement de la participation du public à toutes les étapes du processus de l'EPU.

Par exemple, l'ONU en Serbie a aidé le parlement national à organiser une audition publique sur le rapport national de l'EPU et ses résultats ainsi que les représentants parlementaires à participer au MNRS. Au Pakistan, l'ONU a soutenu le renforcement des capacités des parlementaires sur leur rôle au sein du processus de l'EPU.

L'Appel à l'action en faveur des droits de l'homme lancé par le Secrétaire général reconnaît que « l'ONU dépend de la collaboration active des acteurs de la société civile » et que « là où les acteurs de la société civile constituent une partie indispensable du paysage de l'action collective, nous devons

6 En resumen: UNSDCF. Aprovechar al máximo el Sistema de Desarrollo de las Naciones Unidas en los países: https://unsdg.un.org/sites/default/files/2020-01/In-Brief-UN-Sustainable-Development-Cooperation.pdf

concevoir et mettre en œuvre nos programmes avec une large participation à l'esprit ».[7]

De multiples exemples de toutes les régions présentent une variété de modalités de collaboration et de soutien de l'ONU avec la société civile à toutes les étapes du processus de l'EPU.

L'ONU en Albanie, au Kenya, au Libéria, aux Samoa, en Serbie, en Sierra Leone et au Vietnam a soutenu la création de coalitions, de plateformes et de réseaux d'OSC pour permettre à la société civile de rédiger des rapports parallèles ou alternatifs et d'engager un dialogue à long terme avec un gouvernement et les INDH.

Dans des **contextes de crise ou de conflits**, l'ONU a mené des activités de renforcement des capacités pour les OSC afin de les aider à participer au processus de l'EPU.

Dans des contextes de crise ou de conflit, l'ONU a mené des activités de renforcement des capacités pour les OSC afin de les aider à participer au processus de l'EPU. En Irak et en Libye, l'ONU a convoqué la société civile et la communauté internationale, y compris les ambassades des États, pour discuter de la situation dans le pays. Cette analyse et ces commentaires ont été partagés avec les ministères respectifs pour assurer que les points de vue de la société civile et des autres parties prenantes sont connus et pris en compte dans les recommandations de l'EPU qui sont examinées par les États.

Au Vietnam, plus de 70 OSC ont participé à la 3e révision du cycle, une augmentation significative par rapport aux cycles précédents. En Zambie, l'ONU a fourni un soutien technique aux OSC et aux autres parties prenantes qui participent à l'examen des lois et des politiques de l'État avant l'examen.

Le processus de l'EPU a également créé un espace pour faire entendre la voix des groupes marginalisés ou vulnérables. En Thaïlande, en 2015, l'ONU a soutenu la participation des femmes touchées par le VIH au processus de l'EPU, et au Népal, les victimes du conflit ont reçu un soutien technique pour finaliser leur toute première soumission EPU. Près de 40 organisations de victimes ont présenté un mémoire sur le processus de justice transitionnelle, suite à quoi des recommandations ont été faites par les États membres lors de l'audience de l'EPU, lesquelles ont été soutenues par le Gouvernement.

À l'échelle mondiale, le processus de l'EPU permet aux équipes de pays des Nations Unies et aux entités des Nations Unies de renforcer leur collaboration avec et leur soutien aux INDH. Une telle coopération est importante à toutes les étapes du processus de l'EPU, à la fois pour préparer des soumissions précises, systématiser les recommandations, les inclure dans les stratégies et plans d'action nationaux en matière de droits de l'homme, plaider auprès des institutions publiques pour leur mise en œuvre et mobiliser la participation du public. L'ONU fournit un soutien continu aux INDH dans toutes les régions, y compris dans les exemples partagés par l'Albanie, la Serbie, l'Ukraine, la Bolivie et la Colombie, le Malawi et la Sierra Leone.

L'un des résultats les plus significatifs de la participation de l'ONU au processus de l'EPU est la création ou la progression vers la création d'une INDH dans les pays où elle n'existait pas auparavant. La création d'une INDH, selon les Principes de Paris, est un indicateur de l'ODD 16 du Programme 2030.[8]

Suite à son 3e cycle en 2018 et à une discussion sur la mise en œuvre de ses recommandations, le Premier ministre des EAU a décrété la création de la première INDH du pays conformément aux Principes de Paris, laquelle devrait être opérationnelle d'ici au 4e cycle, provisoirement prévu pour 2023.

Les trois cycles EPU, dont le 3e a eu lieu en 2019, ont fortement stimulé la création d'une INDH au Cambodge, où ce travail progresse de manière positive.

Au Lesotho, où il n'y a pas d'INDH, l'ONU a dispensé une formation approfondie sur les rapports parallèles aux OSC et a sensibilisé le Gouvernement au processus et à la nécessité de rapports alternatifs. Actuellement, les OSC sont impliquées dans le processus de suivi et certaines d'entre elles ont assumé le rôle de co-chef de file dans certains domaines thématiques.

Le processus de l'EPU a également créé un espace pour faire entendre la voix des groupes marginalisés ou vulnérables.

7 Appel à l'action en faveur des droits de l'homme lancé par le Secrétaire général https://www.un.org/en/content/action-for-human-rights/index.shtml

8 Voir ODD 16, cible 16.a

5

Dans toutes les régions et à toutes les étapes du processus de l'EPU, l'utilisation d'outils a soutenu les activités des équipes de pays des Nations Unies et des entités des Nations Unies.

Cela comprend un soutien à la planification des activités de l'ONU dans le pays, à la systématisation et au suivi des recommandations de l'EPU, en les alignant sur les ODD et les recommandations d'autres mécanismes des droits de l'homme. De plus, un nombre croissant de pays, dont l'Arménie, la Malaisie et le Kenya, ont développé ou sont en train de développer des mécanismes nationaux de notification et de suivi (MNRS) ou des bases de données de suivi adaptées au niveau national.

Outre les MNRS et les bases de données nationales pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations, ces outils comprennent : l'Index universel des droits de l'homme [9] IUDH, une base de données en ligne conçue pour faciliter l'accès aux recommandations relatives aux droits de l'homme émises par les organes de traités, les procédures spéciales et les EPU, les reliant aux ODD), les systèmes de gestion de l'information et une lettre adressée par le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme au ministre des Affaires étrangères à la suite de l'examen de l'EPU. Une telle lettre, avec des conseils spécifiques sur les domaines nécessitant une attention particulière et offrant un soutien au système des Nations Unies sous la direction du CR, peut aider à soulever des questions sensibles avec les gouvernements.

L'un des outils les plus efficaces, selon les résultats de l'enquête, est une matrice[10] de recommandations regroupées par thème identifiant les États qui font la recommandation, la position de l'État examiné (c'est-à-dire si les recommandations ont été acceptées ou notées) et les ODD auxquels elles sont liées. La branche EPU du HCDH produit une matrice de ce type pour chaque État après son examen, fournissant un plan clair pour les actions qui peuvent être entreprises par le BCR de l'ONU, les équipes de pays des Nations Unies ou les entités individuelles des Nations Unies. De plus, le HCDH a produit deux notes d'orientation : (1) EPU : Conseils pour la participation au niveau national pour les institutions nationales des droits de l'homme et la société civile[11]; (2) EPU : Le rôle spécifique des parlementaires avant pendant et après l'examen.[12]

Le tableau ci-dessous montre les outils UPE disponibles les plus utilisés par les équipes de pays des Nations Unies et les agences individuelles des Nations Unies qui ont participé à l'enquête menée aux fins de cette publication.

Outils pour aider les pays à suivre et à mettre en œuvre les recommandations et à les relier aux ODD

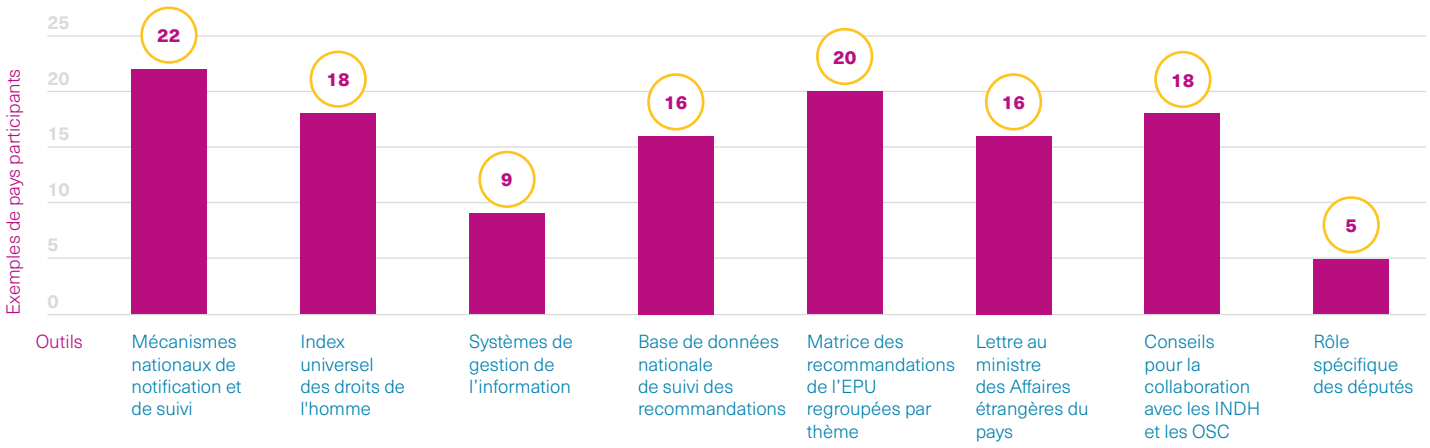

9 https://uhri.ohchr.org/en/

10 La matrice des recommandations est disponible ici, pays par pays https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/Pages/Documentation.aspx

11 https://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/UPR/Tips_21Sept2020.pdf

12 https://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/UPR/TIPs_Members_Parliament.pdf

Bonnes pratiques de participation de l'ONU au processus de l'EPU

Albanie
Arménie
Bangladesh
Colombie
Jordanie
Kenya
Malaisie
Mongolie
Mozambique
Népal
Pakistan
Rwanda
Serbie
Sierra Leone
Tanzanie
Thaïlande
Émirats arabes unis
Ukraine

Albanie

© PNUD / Adnan Bubalo

Albanie

Informations fournies par

L'équipe de pays des Nations Unies avec des contributions spécifiques d'ONU Femmes et du FNUAP.

Thèmes

Égalité des genres, prévention des VBG.

Résumé

L'Albanie a connu trois cycles d'EPU : en 2009, 2014 et 2019. Le 2e cycle en 2014 a abouti à une collaboration à long terme des Nations Unies avec les autorités nationales, les institutions et les OSC pour assurer la qualité du genre et lutter contre la violence basée sur le genre (VBG) avec des questions soulevées le plus souvent dans les recommandations de l'EPU, liées aux observations finales du Comité sur la l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) en 2016 et du Groupe d'experts indépendants chargé de suivre la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique Premier rapport d'évaluation sur l'Albanie en 2017.[13]

Les efforts conjoints des Nations Unies pour relier les recommandations de divers mécanismes des droits de l'homme, pour collaborer avec, renforcer et rassembler les principales agences gouvernementales et la société civile ont contribué à des changements législatifs positifs pour lutter contre la VBG, à des mesures pratiques pour mettre fin à l'impunité pour les crimes sexistes, à des mesures de protection améliorées et à la mise en place de services pour les survivantes, ainsi que la sensibilisation à la VBG dans la société albanaise.

Principaux résultats

- La Stratégie en faveur de l'égalité des sexes de l'Albanie (2021-2030) reflète les principales recommandations de l'EPU, notamment des mesures pour lutter contre les pratiques néfastes, le sexisme et toutes les formes de violence sexiste ; l'établissement de services spéciaux ; s'attaquer aux formes croisées de discrimination à l'encontre des groupes défavorisés en tant que causes profondes de la VBG ; le renforcement des capacités des agences d'application de la loi ; mise à disposition d'une aide juridique gratuite et de conseils psychologiques aux personnes survivantes de violences

- La législation adoptée en Albanie pour répondre à la pandémie de COVID-19 était basée sur les normes internationales relatives aux droits de l'homme et les recommandations des mécanismes internationaux des droits de l'homme, y compris l'EPU. Pendant la pandémie, ONU Femmes, le PNUD et le FNUAP ont utilisé les recommandations de l'EPU liées au genre des cycles précédents comme outil de planification et d'analyse pour soutenir la rédaction d'un ensemble de règlements et de protocoles pour lutter contre la violence domestique et traiter les dimensions intersectionnelles des inégalités, en adaptant les efforts de réponse et de reprise liés à la COVID-19 aux besoins des femmes confrontées à de multiples discriminations, y compris les femmes handicapées, les femmes des zones rurales reculées et les femmes roms.

Bonnes pratiques de participation de l'ONU au processus de l'EPU

Outils de suivi et de promotion de la mise en œuvre des recommandations

- En 2016, ONU Femmes et le FNUAP ont aidé le ministère des Affaires étrangères à élaborer un plan de mise en œuvre des recommandations de l'EPU et des observations finales de la CEDAW. Le plan (élaboré en anglais et traduit en albanais) a été transféré vers un mécanisme de suivi en ligne[14] administered by the MFA.

Collaboration avec le Parlement

- En 2017, une commission sous-parlementaire sur l'égalité des sexes et l'EVAW (Élimination de la violence à l'égard des femmes) a été créée au Parlement albanais. ONU Femmes fournit un soutien technique continu à la commission dans son rôle de suivi, de promotion et de mise en œuvre des recommandations des mécanismes des droits de l'homme, y compris l'EPU, sur l'égalité des sexes et la VBG.

Collaboration avec l'Institution nationale des droits de l'homme (accréditée avec le statut A)

- Les activités de renforcement des capacités menées conjointement par ONU Femmes, le Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies, le FNUAP et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe en Albanie ont incité le Bureau du médiateur à signer un protocole d'accord avec l'Office national albanais des statistiques (INSTAT) en vue de renforcer la collecte, la ventilation, la diffusion et l'analyse des données, à la lumière des considérations relatives aux droits de l'homme, y compris celles énoncées dans les recommandations de l'examen périodique universel et le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

  De plus, à la suite de la collaboration entre l'INSTAT et le Médiateur, l'édition 2020 de « Men and women in Albania »[15] - une publication annuelle du NSO qui collecte, analyse et présente des données et des statistiques ventilées par sexe dans tous les secteurs, a introduit un chapitre consacré aux statistiques sur les droits de l'homme, y compris les plaintes individuelles soumises au Médiateur, ventilées par sexe.

Collaboration avec les organisations de la société civile

- En 2017, ONU Femmes a réuni plus de 50 OSC et soutenu la mise en place d'un réseau de surveillance contre la violence sexiste.[16] Grâce à des outils d'orientation spécifiques et à des formations sur le suivi et la préparation de rapports parallèles/alternatifs aux mécanismes des droits de l'homme, le réseau a produit une soumission conjointe des parties prenantes pour le 3e cycle de l'EPU en 2019, axé sur la violence sexiste[17] et participé à la session de l'EPU à Genève.[18] Les 38 recommandations reçues par l'Albanie dans ce domaine reflétaient largement les questions soulevées dans la communication des OSC.[19] Le Réseau de surveillance contre les VBG continue de jouer un rôle actif dans le suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'EPU émises en 2019.

Appui technique au Gouvernement pour rédiger et présenter son rapport national

- En 2019, ONU Femmes, le FNUAP et le HCDH ont organisé un événement de sensibilisation pour un groupe de travail gouvernemental chargé de rédiger le rapport national, ainsi que pour la société civile et les jeunes. L'événement comprenait une séance de simulation pour préparer le groupe de travail à l'examen à venir.

  → En 2019, un événement parallèle sur l'EPU a eu lieu à Genève, au Palais des Nations, lors de la session préliminaire de l'examen de l'EPU.

  → Impact sur la programmation et les opérations de l'ONU dans le pays

- Les recommandations de l'EPU de 2019 et 2014, ainsi que les observations finales des organes de traités, ont éclairé l'Analyse commune de pays albanais (CCA) en 2020 et le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable[20] (UNSDCF) pour 2022-2030. Les recommandations ont contribué à une analyse plus complète des groupes et des personnes qui ont été laissés pour compte ou qui risquent d'être laissés pour compte dans la CCA. Pour la première fois, l'UNSCDF contenait un résultat consacré au genre. Cela devrait améliorer la réponse de l'État en ce qui concerne la mise à disposition de services accessibles aux personnes survivantes de VBG et de la traite ainsi qu'aux autres groupes confrontés à la discrimination. De plus, la CCA contient une analyse des risques de pauvreté, d'inégalité et de discrimination avec une référence directe aux conclusions respectives des différents mécanismes des droits de l'homme. Parallèlement aux recommandations de l'EPU, les observations faites par la CEDAW, le Comité des droits des personnes handicapées et le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale ont aidé l'ONU à identifier les formes croisées de discrimination de certains groupes et leurs causes profondes.
- En 2019, l'EPNU a soumis son rapport conjoint à l'EPU, ouvrant la voie à une collaboration ultérieure entre les agences des Nations Unies pour que l'EPNU fournisse des contributions aux soumissions sur la CEDAW (2019), sur la Convention relative aux droits des personnes handicapées (2019) et sur la Convention relative aux droits de l'enfant (2020) et soumettra des rapports conjoints à la CEDAW (2022) et au CESCR (2022).

Besoins des femmes confrontées à de multiples discriminations

ONU Femmes, le PNUD et le FNUAP ont utilisé les recommandations de l'EPU liées au genre comme outil pour soutenir la rédaction d'un ensemble de règlements et de protocoles adaptant la réponse COVID-19 aux besoins des femmes confrontées à de multiples discriminations, y compris les femmes handicapées, les femmes des zones rurales reculées et les femmes roms.

13 Groupe d'experts indépendants chargé de suivre la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul) https://www.coe.int/en/web/istanbul-convention/grevio

14 http://tedrejtatenjeriut.punetejashtme.gov.al/WD220AWP/WD220Awp.exe/CONNECT/UN_System

15 http://www.instat.gov.al/media/7376/burra-dhe-gra-2020.pdf

16 http://rrjetikunderdhunesgjinore-monitorime.al/en/

17 https://bit.ly/3pkyIrB

18 http://rrjetikunderdhunesgjinore-monitorime.al/en/wp-content/uploads/2019/06/3._monitoring_network_against_gender-based_violence_stmt.pdf

19 https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G19/043/08/PDF/G1904308.pdf?OpenElement

20 https://unsdg.un.org/resources/united-nations-sustainable-development-cooperation-framework-guidance

Arménie → Discussion sur le plan d'action en faveur des droits de l'homme.

© Manan Sayadyan

Arménie

Informations fournies par

Le PNUD.

Thèmes

Prévention de la torture ; lutte contre les violences faites aux femmes.

Résumé

L'Arménie a connu trois cycles d'EPU : en 2010, 2015 et 2020. Les résultats des examens périodiques et un soutien personnalisé aux diverses parties prenantes ont aidé le gouvernement arménien à donner suite aux recommandations de l'EPU et à adopter une législation sur la prévention de la torture et sur la prévention et les enquêtes sur les VBG.

Principaux résultats

- La législation a été modifiée pour prévenir la torture, notamment grâce à l'amélioration des techniques d'enquête, en réponse aux recommandations de l'EPU.[21] Le PNUD a soutenu la préparation et l'application des amendements permettant l'enregistrement audiovisuel des entretiens de police dans dix postes de police pilotes. Par la suite, une formation a été dispensée aux agents de police et des procédures opérationnelles normalisées ont été élaborées.
- Les recommandations faites à l'Arménie lors du 2e cycle de l'EPU en 2015 a façonné les priorités de l'ONU pour fournir un soutien global à l'adoption et à la mise en œuvre effective de la loi sur la prévention de la violence familiale, la protection des personnes victimes de violences familiales et la restauration de la solidarité dans la famille qui a été adoptée en 2017. En 2019-2020, le FNUAP a aidé le ministère du Travail et des Affaires sociales à élaborer une législation secondaire et des amendements à la loi.
- En 2018, l'Arménie a signé la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (la Convention d'Istanbul). Depuis 2019, le FNUAP soutient le Bureau du défenseur des droits de l'homme, le ministère de la Justice, le ministère du Travail et des Affaires sociales dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une campagne publique nationale à grande échelle sur la lutte contre la violence sexiste et domestique.
- Une nouvelle Stratégie nationale des droits de l'homme et un Plan d'action national en faveur des droits de l'homme pour 2020-2022 ont été élaborés, avec un cadre de suivi et d'évaluation plus solide. Ces documents stratégiques ont été élaborés en étroite consultation avec la société civile et le Bureau du défenseur des droits de l'homme, et en tenant pleinement compte des engagements internationaux de l'Arménie, y compris les recommandations de l'EPU.
- Sur la base des engagements internationaux, y compris les recommandations de l'EPU, le PNUD a fourni un soutien adapté au gouvernement dans ses efforts pour adopter une loi contre la discrimination. En 2021, l'adoption de la loi était toujours en attente.

Bonnes pratiques de participation de l'ONU au processus de l'EPU

Outils de suivi et de promotion de la mise en œuvre des recommandations

- Une plate-forme des droits de l'homme a été créée pour suivre la mise en œuvre du plan d'action national en faveur des droits de l'homme et des engagements internationaux applicables.[22] Toutes les dispositions du Plan étaient liées aux ODD respectifs. L'élaboration de la stratégie et du plan d'action en faveur des droits de l'homme en 2019 était basée sur les recommandations de l'EPU et d'autres engagements de l'Arménie en matière de droits de l'homme. La stratégie et le plan d'action ont été élaborés par le ministère de la Justice avec le soutien du PNUD, dans le cadre du projet financé par l'UE « Promotion et protection des droits de l'homme en Arménie ».

Collaboration avec l'Institution nationale des droits de l'homme (accréditée avec le statut A)

- En 2019, avant le 3e cycle EPU pour l'Arménie, l'ONU, en partenariat avec le Bureau du défenseur des droits de l'homme, a organisé un atelier sur la mise en œuvre de l'EPU pour les institutions de l'État, les parlementaires, les représentants de la société civile et les organisations internationales. Cela a permis au Bureau du défenseur des droits de l'homme de préparer une soumission plus solide pour l'EPU couvrant les points de vue et les recommandations de différentes parties prenantes nationales et internationales, et d'appliquer les meilleures pratiques et les mécanismes institutionnalisés pour surveiller la mise en œuvre des recommandations de l'EPU pertinentes à l'activité du Mécanisme national de prévention (MNP).

Collaboration avec les organisations de la société civile

- Tout au long de 2018-2019, le PNUD a organisé un certain nombre d'ateliers et de discussions pour sensibiliser la société civile au processus de l'EPU et renforcer sa participation à toutes les étapes du processus. En 2020, les organisations de la société civile ont effectué dix soumissions pour l'examen, ce qui représente une augmentation par rapport au cycle précédent.

Une **plate-forme des droits de l'homme** a été créée pour suivre la mise en œuvre du plan d'action national en faveur des droits de l'homme et des engagements internationaux applicables.

21 Pour les réalisations législatives énumérées, le soutien des Nations Unies a été fourni par le biais du projet financé par l'UE « Promotion et protection des droits de l'homme en Arménie », mis en œuvre conjointement par le PNUD, le FNUAP et l'UNICEF.

22 http://www.e-rights.am

Bangladesh → Activités d'intervention d'urgence COVID-19, distribution de nourriture.

© PNUD Bangladesh/Fahad Kaizer

Bangladesh

Informations fournies par

L'équipe de pays des Nations Unies.

Thèmes

Non-discrimination, lutte contre la violence à l'égard des femmes et la traite des êtres humains, droits des personnes handicapées, liberté d'expression et réponse socio-économique à la Covid-19.

Résumé

Le Bangladesh a connu trois cycles d'EPU : en 2009, 2013 et 2018. La participation de l'ONU au processus de l'EPU - plaidoyer et soutien technique avant, pendant et après l'examen - a contribué à faire avancer des textes législatifs clés dans le domaine de la non-discrimination, de la lutte contre la violence à l'égard des femmes, y compris le harcèlement sexuel, la prévention de la traite des êtres humains, le soutien aux réfugiés et à la liberté d'expression.

Principaux résultats

- Une loi anti-discrimination était à l'étude par le ministère du Droit, de la Justice et des Affaires parlementaires en septembre 2021, et devrait être promulguée en 2022. Le PNUD a dirigé la fourniture d'une assistance technique et d'un plaidoyer pour l'adoption de cette loi sur la base d'une recommandation de l'EPU acceptée par le Gouvernement du Bangladesh en 2018.
- En 2020, le Gouvernement a accepté de revoir une loi controversée sur la sécurité numérique adoptée en 2018 et critiquée comme un outil de suppression de la liberté d'expression. Il y a eu une ouverture accrue à la révision de la loi suite à une recommandation pertinente de l'EPU. Ainsi, l'EPU est devenu un outil de plaidoyer et un point d'entrée qui a permis au HCDH de discuter de la loi avec le Ministre du droit, de la justice et des affaires parlementaires. En 2021, le ministre a créé un comité mixte chargé de revoir la loi impliquant des représentants de l'ONU et des ministères concernéss.
- Pour donner suite à plusieurs recommandations de l'EPU, le ministère de la Femme et de l'Enfant s'est engagé à revoir la loi sur la prévention de la violence à l'égard des femmes. En 2021, le FNUAP a pris l'initiative de fournir une assistance technique au ministère pour le compte des Nations Unies en vue de soutenir les modifications de la loi conformément aux normes internationales relatives aux droits de l'homme. En 2021, la loi était toujours à l'étude. Le Ministère a également pris l'initiative de revoir le Plan d'action national sur la violence à l'égard des femmes conformément aux recommandations internationales relatives aux droits de l'homme, y compris l'EPU.
- En 2019, le Bangladesh a ratifié le Protocole facultatif à la Convention pour la suspension de la traite des êtres humains, conformément aux recommandations de l'EPU. Suite à cela, en mars 2020, le Gouvernement du Bangladesh a créé sept tribunaux pour les délits de traite des êtres humains dans sept districts divisionnaires.
- En 2020, les recommandations de l'EPU pour lutter contre les inégalités socio-économiques et la pauvreté ont contribué à préparer la base du plan de réponse socio-économique immédiate pour la COVID-19, y compris plusieurs recommandations sur la sécurité sociale.
- À la suite du 2e cycle de l'EPU en 2013, le Gouvernement a adopté une stratégie nationale sur les réfugiés du Myanmar et les ressortissants du Myanmar sans papiers, reconnaissant pour la première fois leur présence au Bangladesh et les besoins humanitaires des réfugiés rohingyas.

Bonnes pratiques de participation de l'ONU au processus de l'EPU

Collaboration avec les autorités nationales/intégration des recommandations de l'EPU dans les processus de planification nationaux

- Au cours du 3e cycle de l'EPU, le PNUD a fourni un appui technique au ministère des Affaires étrangères pour faciliter les consultations interministérielles et le dialogue avec les organisations de la société civile et d'autres parties prenantes afin de préparer un rapport national. Après l'examen, le PNUD a dispensé une formation pour renforcer les capacités des ministères concernés à mettre en œuvre les recommandations qui ont été regroupées par thème et distribuées aux ministères de tutelle, améliorant ainsi l'appropriation et la compréhension parmi les fonctionnaires.

Engagement auprès de l'Institution nationale des droits de l'homme (accréditée avec le statut B)

- Avant l'examen, la Commission nationale des droits de l'homme a organisé, avec l'appui du PNUD, un exercice fictif d'EPU comprenant une série de questions et réponses entre les parties prenantes et les représentants du gouvernement pour y répondre.

  Le PNUD a soutenu la participation de l'INDH à la session préliminaire de UPR Info, donnant un espace pour son plaidoyer auprès des délégations des États avant le 3e cycle. De plus, des représentants de l'INDH ont assisté aux trois sessions du groupe de travail de l'EPU en tant qu'observateurs, profitant de cette opportunité de première main pour en savoir plus sur le processus de l'EPU.

Le lien entre les recommandations de l'EPU et les recommandations d'autres mécanismes des droits de l'homme

- Après le 3e cycle de l'EPU, le PNUD a aidé la Commission nationale des droits de l'homme à consolider diverses recommandations reçues de différents mécanismes des droits de l'homme des Nations Unies, y compris l'EPU et les organes de traités, et à les aligner sur les ODD en fonction des questions relatives aux droits de l'homme. Cette analyse a fourni un outil de plaidoyer efficace. Pour renforcer les capacités, le PNUD a dispensé une formation sur l'établissement de rapports, le suivi, la mise en œuvre et le processus de suivi de l'EPU pour la Commission nationale des droits de l'homme ainsi que pour les coordonnateurs des activités relatives aux droits de l'homme dans les ministères et les OSC.

Collaboration avec les organisations de la société civile

- Avec le soutien du HCDH, le BCR de l'ONU a organisé un « Forum des droits de l'homme au Bangladesh », une coalition de 22 ONG de défense des droits de l'homme, et a coorganisé une session de formation sur les mécanismes des droits de l'homme de l'ONU et l'EPU en vue d'élaborer le tout premier plan d'action national sur la mise en œuvre des recommandations de l'EPU en juin 2019.
- En 2017 et 2018, le PNUD a consulté et travaillé avec les OSC au niveau local pour s'assurer que les préoccupations des groupes les plus marginalisés et les plus vulnérables soient portées à l'attention du gouvernement et prises en compte lors du processus de l'EPU.
- Une coordination facilitée par l'OIT entre le Bureau des statistiques du Bangladesh et les organisations de personnes handicapées a abouti à un accord pour engager des représentants dans le cadre de l'enquête sur la population active de 2020 afin d'assurer une collecte précise des données sur le handicap.

Impact sur la programmation et les opérations de l'ONU dans le pays

- La CCA pour 2020 et l'UNSDCF (signé en 2021) intègrent les recommandations de l'EPU tout au long de l'analyse. L'UNSDCF met fortement l'accent sur l'inclusivité, qui est une recommandation primordiale de l'EPU.
- Deux programmes conjoints des Nations Unies se sont inspirés de diverses recommandations de l'EPU. L'un, mis en œuvre par quatre agences des Nations Unies (FNUAP, UNICEF, OIT et ONU Femmes) dans le cadre du Fonds conjoint pour les ODD, vise à autonomiser les travailleurs des jardins de thé les plus vulnérables et à renforcer la protection sociale, en particulier pour les travailleuses, et le second est la phase de lancement visant à accélérer la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées et des ODD inclusifs du handicap. L'OIT est l'agence chef de file pour cette phase de démarrage, avec une coordination globale par le BCR de l'ONU et avec le PNUD, l'UNICEF, le FNUAP et ONU FEMMES en tant qu'agences contributrices.

Colombie

→ Communautés de Baudo, participation à un atelier sur les droits de l'homme, l'éducation, la santé, la vie décente.

© HCDH / Colombia

Colombie

Informations fournies par

Le HCDH et ONU Femmes.

Thèmes

Égalité des sexes, non-discrimination, réparation pour les victimes de violences, droits économiques, sociaux et culturels.

Résumé

La Colombie a connu trois cycles d'EPU : en 2008, 2013 et 2018. La majorité des recommandations que le pays a reçues et acceptées au cours du 3e cycle portaient sur les droits économiques, sociaux et culturels, et les droits des groupes marginalisés, y compris les femmes, les **Communautés lesbiennes, gays, bisexuelles, trans, intersexuées et queer (LGBTIQ),** filles et garçons, les communautés autochtones et afro-colombiennes et les personnes handicapées.

Les recommandations de l'EPU ont permis au gouvernement colombien de prévoir et d'augmenter le montant des allocations budgétaires durables pour le soutien institutionnel à l'égalité des sexes et aux droits des femmes. Les préparatifs du 3e cycle de l'EPU a ouvert un espace pour de larges consultations entre le Gouvernement et la société civile. En conséquence, l'évaluation par la société civile de la situation des droits de l'homme en Colombie a été reflétée dans le rapport national pour l'examen de l'EPU de 2018. De plus, les recommandations de l'EPU sur l'inclusion, l'égalité des droits et la protection sociale des groupes marginalisés et vulnérables ont contribué à façonner la CCA de l'équipe de pays des Nations Unies.

Principaux résultats

- La Colombie a introduit un indicateur pour suivre les progrès en matière d'égalité des femmes dans le cadre du Plan national de développement 2018-2022. Deux institutions étatiques ont intégré cet indicateur dans leurs opérations : le ministère du Trésor et du Crédit Public et la Direction Nationale du Plan. Les deux ont produit un rapport sur les résultats obtenus et les ressources disponibles pour faire avancer l'égalité des femmes.
- Selon le premier rapport « *Budget Tracking for Women's Equality* », l'équivalent de 263 millions USD a été alloué pour 2019, et l'équivalent de 421 millions USD a été alloué pour 2020. Au total, l'objectif pour la période de quatre ans est d'allouer l'équivalent de 1,4 milliard USD à l'égalité des femmes.

Suivi budgétaire pour l'égalité des femmes

L'objectif pour la période de quatre ans est d'allouer l'équivalent de 1,4 milliard de dollars pour l'égalité des femmes.

Actions de promotion de l'EPU et de ses recommandations comme outil de plaidoyer

- En 2018, l'équipe de pays des Nations Unies et le groupe de travail sur les droits de l'homme ont organisé une réunion de plaidoyer avec les représentants de 11 ambassades et la délégation de l'UE afin de présenter les principales recommandations de la soumission conjointe de l'équipe de pays des Nations Unies pour le 3e cycle, appelant la communauté internationale à parler d'une seule voix et à aider le Gouvernement à faire progresser les droits de l'homme.
  En 2018, le HCDH, en collaboration avec la société civile, a organisé une discussion et une diffusion simultanée en direct de l'EPU de Colombie à Bogota, Cali, Medellm, Barranquilla et Barrancabermeja.

Collaboration avec le Parlement

- Afin d'encourager le Parlement à adopter ou à modifier la législation pour mettre en œuvre les recommandations de l'EPU, ONU Femmes surveille les développements législatifs et analyse les initiatives parlementaires dans le cadre de son programme des droits de l'homme. Un bulletin d'alertes législatives est produit concernant les initiatives qui peuvent avoir un impact sur les droits des femmes dans le pays.

Collaboration avec les organisations de la société civile

- En 2017, le HCDH a aidé le Bureau du Conseiller présidentiel en matière de droits de l'homme à organiser quatre forums régionaux de la société civile et un forum à Bogota pour consulter et entendre leur vision de la société civile colombienne sur la situation des droits de l'homme dans le pays sur la base des recommandations des cycles EPU précédents. Les forums ont couvert des sujets tels que la consolidation de la paix et la réparation des victimes, le soutien aux groupes vulnérables, l'éducation aux droits de l'homme, l'accès à la justice, la prévention de la torture et la situation des groupes paramilitaires. Les conclusions qui ont résulté de ce dialogue constructif ont été présentées dans une annexe (II) au rapport national de l'EPU « Dialogue avec la société civile en Colombie, troisième cycle de l'Examen périodique universel ».[23]

Impact sur la programmation et les opérations de l'ONU dans le pays

- L'équipe de pays des Nations Unies a soumis une contribution conjointe pour le 3e Examen de l'EPU de la Colombie en 2018 qui se concentre sur les questions clés relatives aux droits de l'homme telles que l'accord de paix, les droits à la liberté et à la sécurité de la personne ; les défenseurs des droits de l'homme ; le droit à la vie (exécutions extrajudiciaires et disparitions forcées) ; les droits des migrants et des personnes ayant besoin d'une protection internationale, droits des apatrides ; les droits des femmes, les droits des peuples indigènes et afro-colombiens ; et les droits des personnes handicapées.
- Les recommandations de l'EPU, en particulier celles axées sur les groupes vulnérables et marginalisés, les peuples autochtones et la non-discrimination, sont désormais intégrées dans la CCA en Colombie.

23 http://lib.ohchr.org/HRBodies/UPR/Documents/Session30/CO/A_HRC_WG.6_30_COL_1_Colombia_Annexes_S.pdf

Jordanie → Centre de formation professionnelle à Jarash, Jordanie.

© PNUD / Salah Malkawi

Jordanie

Informations fournies par

Le BCR de l'ONU, avec des contributions de l'OIM et s'appuyant sur les rapports annuels de l'équipe de pays des Nations Unies.

Thèmes

Traite des êtres humains ; non-discrimination, ne laisser personne de côté, réponse socio-économique à la COVID-19.

Résumé

La Jordanie a connu trois cycles d'EPU : en 2009, 2013 et 2018. Certaines des réalisations les plus importantes de la participation de l'ONU au processus de l'EPU ont été la révision de la loi n°9 sur la lutte contre la traite des êtres humains et le soutien fondé sur des données probantes aux groupes vulnérables pendant la pandémie de COVID-19.

L'UNSDCF de Jordanie 2017-2022 comprenait des engagements de suivi de l'EPU et des questions relatives aux droits des femmes, des enfants et des personnes handicapées.

Principaux résultats

→ Les recommandations de l'EPU émises au cours des trois cycles ont aidé l'équipe de pays des Nations Unies à identifier, à soutenir les personnes les plus marginalisées et les plus vulnérables en Jordanie et à adapter le soutien. L'équipe de pays des Nations Unies a produit des documents d'orientation et fourni une assistance ciblée aux groupes confrontés aux inégalités et à l'exclusion : les réfugiés, les travailleurs migrants, les enfants, les femmes et les filles vulnérables et les personnes qui dépendent du secteur informel pour leur subsistance. En conséquence, pendant la crise du COVID-19, l'ONU s'est trouvée bien placée pour générer rapidement des données sur les risques et les vulnérabilités émergents et pour travailler avec le Gouvernement pour atténuer les pires effets de la pandémie sur les personnes les plus vulnérables.[24] La cohérence dans la lutte contre les vulnérabilités et les inégalités est conforme au Programme 2030 et à la promesse de ne laisser personne de côté.

→ En 2021, une nouvelle loi n° 10 contre la traite des êtres humains a été adoptée en remplacement de la loi n° 9 adoptée en Jordanie en 2009. C'est le résultat d'une campagne de plaidoyer menée par l'ONU (initiée par le Conseiller principal aux droits de l'homme en coopération avec l'OIM, le HCR, l'ONUDC et l'OIT) conçue sur la base des recommandations fournies par le biais de l'EPU, du Rapporteur spécial sur la traite des personnes, des organes conventionnels[25] et de la société civile jordanienne. Les recommandations de l'EPU appelant à la modification de la loi, ont souligné la nécessité d'assurer une meilleure protection des victimes, la compatibilité entre la loi révisée et la Stratégie nationale de lutte contre la traite 2019-2022, un système judiciaire compétent, des campagnes de sensibilisation du public et la sensibilisation des procureurs. Alors que la loi contre la traite des êtres humains récemment adoptée a pris en considération les recommandations sur la protection des victimes et leur accès aux services, d'autres recommandations sont restées sans réponse, ce qui démontre la nécessité d'un plaidoyer conjoint plus poussé. Le plaidoyer se poursuivra, en particulier par le biais du Groupe de travail national sur la migration, coprésidé par l'OIM et l'OIT et composé d'agences des Nations Unies, y compris le conseiller principal pour les droits de l'homme, la société civile, les instituts de recherche et le secteur privé et établi en Jordanie dans le but de soutenir la mise en œuvre du Pacte mondial sur les migrations.

Bonnes pratiques de participation de l'ONU au processus de l'EPU

Outils de suivi et de promotion de la mise en œuvre des recommandations :

- Bien que le Plan d'action national en faveur des droits de l'homme de 2016-2025 ne fasse pas explicitement référence aux recommandations de l'EPU en 2021, le Gouvernement évaluait la mise en œuvre du plan d'action, cartographiant ainsi le plan par rapport aux recommandations de l'EPU et aux ODD.
- En juin 2021, l'équipe de pays des Nations Unies a publié un document d'information sur la collaboration de la Jordanie avec les mécanismes des droits de l'homme des Nations Unies décrivant les opportunités passées et futures d'engagement de toutes les parties prenantes en faveur de la mise en œuvre des recommandations émises par les mécanismes des droits de l'homme, y compris l'EPU.[26] À l'occasion de la Journée des droits de l'homme 2021, l'équipe de pays des Nations Unies a lancé une infographie encourageant la mise en œuvre des recommandations adressées à la Jordanie par l'Examen périodique universel, les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales et les organes de traités avant la pandémie, que les Nations Unies en Jordanie évaluent comme pertinentes pour aller de l'avant et pour parvenir à une mise en œuvre du Programme 2030 fondée sur les droits de l'homme.

Collaboration avec les autorités nationales :

- Dans le cadre des efforts de plaidoyer conjoints pour amender la loi contre la traite des êtres humains, l'OIM et d'autres acteurs de la lutte contre la traite en Jordanie, y compris des ONG locales, ont tenu des réunions régulières avec le comité technique de lutte contre la traite, présidé par le ministère de la Justice, pour fournir des commentaires au projet révisé. De plus, l'OIM a organisé des consultations nationales sous les auspices du ministre de la Justice afin de fournir une plate-forme d'échange d'informations et d'opinions et de s'assurer que la loi modifiée était compatible avec les normes internationales et avec le Protocole de Palerme.[27]

Collaboration avec les organisations de la société civile

- La préparation et le suivi du processus de l'EPU de 2018 ont servi de point d'entrée au conseiller principal des droits de l'homme du BRC de l'ONU pour impliquer la société civile et la communauté internationale en Jordanie sur les questions relatives aux droits de l'homme. Le conseiller principal des droits de l'homme du BRC de l'ONU a participé à des réunions préparatoires de la société civile et organisé des sessions préliminaires dans le pays, en coopération avec Friedrich-Ebert-Stiftung Jordan et l'ONG UPR Info. En conséquence, le Centre national des droits de l'homme - l'INDH jordanienne et plus de 30 organisations de la société civile ont préparé des soumissions individuelles et dix soumissions conjointes pour le 3e cycle de l'EPU en 2018. S'appuyant sur cette coopération, le conseiller principal des droits de l'homme a fourni des remarques thématiques et des conseils stratégiques à la société civile et aux partenaires internationaux dans le contexte de l'élaboration législative et politique, des processus de planification conjointe et de l'élaboration et de la mise en œuvre de projets.

Engagement auprès de l'Institution nationale des droits de l'homme (accréditée avec un statut A)

- En 2021-22, le PNUD a renforcé l'activité de l'INDH jordanienne en soutenant la mise en œuvre de nombreuses recommandations de l'EPU et d'autres mécanismes des droits de l'homme, dans le but d'affiner et de renforcer le mécanisme de traitement de plaintes de l'institution ; et de soutenir l'investissement de l'INDH dans le processus d'examen national volontaire (VNR) de la Jordanie en 2022

Impact sur la programmation et les opérations de l'ONU dans le pays

- Le plan en réponse à l'impact réponse socio-économique de la COVID 2020 et la CCA 2021 mentionnent explicitement une série de préoccupations en matière de droits de l'homme soulevées lors de l'EPU de 2018 et par différents organes de traités.
- En 2021, les recommandations des mécanismes des droits de l'homme, y compris l'EPU, ont éclairé la préparation des trois plans d'action de l'équipe de pays des Nations Unies : (1) Construire l'avenir en mieux en mettant l'accent sur une reprise et une croissance économiques inclusives, diversifiées, résilientes et durables ; (2) Action climatique, pour lutter contre la pénurie d'eau et l'insécurité alimentaire ; et (3) des institutions responsables renforcées ayant les droits de l'homme au cœur de leurs opérations. Le dernier plan d'action vise à renforcer la coordination interministérielle en matière de droits de l'homme ainsi que le processus d'examen national volontaire (ENV).
- En 2021, l'ONU en Jordanie a adopté une stratégie de prévention avec un point d'action spécifique stipulant que *Tous les membres de l'EPNU s'engagent à identifier les recommandations de l'Examen périodique universel*, des organes de traités et des procédures spéciales, qui sont particulièrement pertinentes pour assurer la mise en œuvre des trois plans d'action.

Aide ciblée

L'équipe de pays des Nations Unies a produit des documents d'orientation et fourni une assistance ciblée aux groupes confrontés aux inégalités et à l'exclusion : les réfugiés, les travailleurs migrants, les enfants, les femmes et les filles vulnérables et les personnes qui dépendent du secteur informel pour leur subsistance.

24 2020 UN Country Annual Results Report https://jordan.un.org/sites/default/files/2021-04/2020_Results%20Report_Final%20version%20%281%29-compressed.pdf

25 Quelque 80 recommandations de huit mécanismes des droits de l'homme dont 17 recommandations issues de l'EPU.

26 https://jordan.un.org/index.php/en/134049-united-nations-human-rights-mechanisms-jordans-engagement

27 Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants https://www.ohchr.org/en/professionalinterest/pages/protocoltraffickinginpersons.aspx

Kenya

→ Des élèves de l'école primaire de Kanzi présentent une danse traditionnelle masaï au public du centre de recherche sur la conservation de Chyulu.

© PNUD Kenya

Kenya

Informations fournies par

Le HCDH et le BCR de l'ONU.

Thèmes

Obligation de rendre compte de la police, apatridie, non-discrimination, droits des minorités.

Résumé

Le Kenya a connu trois cycles d'EPU : en 2010, 2015 et 2020. Suite au 2e cycle et issu d'un dialogue engagé par le HCDH avec le Gouvernement, un MNRS a été créé pour intégrer les questions relatives aux droits de l'homme dans la politique générale de l'État.

Sur la base des recommandations de l'EPU et des observations finales des organes conventionnels des droits de l'homme, le Kenya a adopté des lois, introduit des politiques et pris des initiatives pour lutter contre la brutalité policière, les exécutions extrajudiciaires, l'apatridie et le manque de données désagrégées.

Le processus de l'EPU au Kenya a renforcé le principe de la participation du public, qui constitue l'une des valeurs nationales et des principes de gouvernance énoncés à l'article 10 de la Constitution kenyane. Il a fourni une occasion importante pour un dialogue constructif entre le Gouvernement, l'INDH (Commission nationale kényane des droits de l'homme, KNCHR) et la société civile.

Principaux résultats

- Les lois et politiques identifiées dans la matrice de mise en œuvre du 2e cycle ont été adoptées, notamment sur la réforme et l'obligation de rendre compte de la police (loi sur la prévention de la torture et loi sur les coroners) ; des réformes judiciaires pour rendre la justice plus accessible (police de règlement extrajudiciaire des différends et création d'un tribunal des petites créances) ; et le droit à la vie privée (Loi sur la protection des données à caractère personnel). Une collaboration est en cours entre le Gouvernement, la KNCHR et la société civile sur la mise en œuvre des lois et des politiques, y compris l'élaboration de lignes directrices pour rendre opérationnelle la loi sur la prévention de la torture. De plus, pour faire progresser la responsabilisation, le HCDH a renforcé la coopération entre les acteurs de la justice pénale en matière d'enquête et de poursuite des violations graves des droits de l'homme.
- Donnant suite aux recommandations de l'EPU concernant l'apatridie, le Gouvernement a accordé la citoyenneté aux apatrides des communautés Shona et Makonde, ainsi qu'aux apatrides d'ascendance rwandaise et asiatique. Une initiative est en cours pour reconnaître les membres de la communauté Pemba en tant que citoyens kenyans.
- L'approche des données fondée sur les droits de l'homme a été introduite. Le manque de données dans les rapports du gouvernement a été soulevé au cours du processus de l'EPU alors que la 2e matrice de mise en œuvre du cycle a identifié la nécessité de s'assurer que les données sont disponibles pour les rapports aux mécanismes des droits de l'homme et sur les ODD.

a) Pour aider le Gouvernement à planifier ses politiques et à faire progresser la mise en œuvre des ODD sur la base d'une approche de collecte et d'analyse des données fondée sur les droits de l'homme, le HCDH a facilité la conclusion d'un protocole d'accord entre le Bureau national des statistiques du Kenya (KNBS) et la KNCHR, l'INDH du Kenya, en 2017.

b) Dans le cadre du recensement de la population et des ménages du Kenya de 2019, le KNBS et la KNCHR ont identifié 28 groupes victimes de discrimination à long terme qui avaient été laissés pour compte en ce qui concerne la collecte de données et la programmation gouvernementale. Avec le soutien de l'ONU, le questionnaire du recensement a été conçu pour collecter des données désagrégées sur ces groupes laissés pour compte. Pour la première fois au Kenya, le troisième sexe a été inclus dans le recensement et les personnes intersexuées ont été comptées sur la base de l'auto-identification. Les données sur les peuples autochtones, les personnes handicapées et les personnes atteintes d'albinisme ont également été ventilées dans le recensement.

c) Conformément à leur protocole d'accord, la KNCHR et le KNBS travaillent actuellement ensemble pour développer des méthodologies permettant de rendre compte d'indicateurs spécifiques dans le cadre de l'ODD 16, y compris des directives sur la collecte de données générées par les citoyens.

Bonnes pratiques de participation de l'ONU au processus de l'EPU

Outils de suivi et de promotion de la mise en œuvre des recommandations

- Suite au 2e cycle de l'EPU, un MNRS a été créé en 2019 et présidé par le procureur général. Le MNRS soutient les organismes gouvernementaux chargés de veiller à ce que le Kenya respecte ses obligations en matière de droits de l'homme pour (1) intégrer les recommandations des mécanismes des droits de l'homme dans leurs plans sectoriels ; et (2) coopérer avec le secrétariat de mise en œuvre des ODD pour renforcer le lien entre l'agenda sur les droits de l'homme et la stratégie de développement du pays.
- Suite au 2e cycle de l'EPU, le Kenya a élaboré un plan de mise en œuvre pour guider et suivre les progrès de la mise en œuvre des recommandations de l'EPU. Une matrice de mise en œuvre a décrit les recommandations qui ont été regroupées en grands domaines thématiques ; les actions gouvernementales spécifiques requises pour la mise en œuvre ; des indicateurs des droits de l'homme pour suivre les progrès accomplis ; les acteurs responsables, y compris les OSC et les partenaires au développement ; et les délais dans lesquels la mise en œuvre doit être achevée. La matrice de mise en œuvre du 3e cycle a également été élaborée, en collaboration avec la KNCHR et la société civile, et avec l'appui du HCDH. Lors de l'élaboration de la matrice de mise en œuvre pour les 2e et 3e cycles, le Gouvernement s'est inspiré du plan de mise en œuvre élaboré par la Coalition des parties prenantes de l'EPU de la société civile au Kenya et a intégré bon nombre des actions proposées pour la mise en œuvre des recommandations.

Engagement auprès de l'Institution nationale des droits de l'homme (accréditée avec un statut A)

- La KNCHR a participé activement aux trois cycles de l'EPU, avant, pendant et après les examens. La KNCHR a contribué à faire progresser la mise en œuvre des principales recommandations, notamment en ce qui concerne le Plan d'action national sur les entreprises et les droits de l'homme, la loi sur la prévention de la torture et la loi sur les coroners, l'apatridie et les personnes handicapées.
- Suite à l'examen du 3e cycle en 2020, le HCDH et la KNCHR fournissent un appui technique au gouvernement pour aligner la matrice de mise en œuvre des recommandations du 3e cycle sur la mise en œuvre des ODD ainsi que sur la mise en œuvre d'autres recommandations et observations finales des mécanismes internationaux et régionaux des droits de l'homme.

Collaboration avec les organisations de la société civile (OSC)

- Avec le soutien du HCDH et de la KNCHR, la Coalition des parties prenantes de l'EPU du Kenya a été créée à l'issue du 1er cycle, comprenant plus de 100 ONG et dirigée par un comité directeur avec le soutien technique de la KNCHR et du HCDH. Pour le 3e cycle de l'EPU en 2020, la coalition a élaboré une soumission consolidée de la société civile comprenant 25 rapports regroupés. De plus, 13 rapports individuels ont été soumis par des organisations de la société civile, dont le premier rapport d'un réseau local de défenseurs des droits de l'homme, le Groupe de travail des centres de justice sociale (Social Justice Centres Working Group).
- Avant l'examen du 3e cycle de l'EPU, une réunion de dialogue national a été organisée entre le Gouvernement et les OSC pour discuter de certaines questions litigieuses que le Gouvernement n'avait pas abordées dans son rapport, afin d'évaluer les progrès dans la mise en œuvre des recommandations des deux cycles précédents et pour discuter des engagements volontaires et des éventuelles recommandations qui pourraient être faits au cours de l'examen. En conséquence, le Gouvernement s'est engagé à poursuivre le dialogue avec les OSC et la KNCHR pour la mise en œuvre des recommandations du 3e cycle.
- La Coalition des parties prenantes de l'EPU du Kenya a élaboré des fiches d'évaluation sur chacune des questions thématiques des recommandations de l'EPU. Les tableaux de bord sont utilisés pour mesurer les réalisations et les progrès que le Gouvernement a réalisés entre la 1re révision du cycle en 2010 et la 3e révision du cycle en 2020. Les OSC prévoient d'utiliser les tableaux de bord pour impliquer le Gouvernement et donner le ton en engageant des discussions axées sur les problèmes alors que le Kenya se dirige vers les élections générales de 20222.

Impact sur la programmation et les opérations de l'ONU dans le pays

- Dans le plan-cadre actuel des Nations Unies pour l'aide au développement pour 2018-2022, l'EPU est l'une des principales caractéristiques du premier domaine de résultats stratégiques sur la gouvernance transformatrice. La CCA a reflété les recommandations du 3e cycle qui servira également à influencer le nouveau cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

Malaisie → Réunion sur l'EPU en Malaisiea.

© Ministère des Affaires étrangères Malaisie / Jai

Malaisie

Informations fournies par

L'EPNU pour la Malaisie, Singapour, le Brunei Darussalam.

Thèmes

Droits des minorités, droits des réfugiés, élimination de la discrimination raciale.

Résumé

La Malaisie a connu trois cycles d'EPU : en 2009, 2013 et 2018. Le processus de l'EPU est devenu un outil puissant pour unir les différentes parties prenantes autour de l'agenda sur les droits de l'homme en le reliant aux objectifs de développement durable et à la promesse de ne laisser personne de côté. Le cadre de l'EPU a été une ressource cruciale dans la préparation du deuxième ENV de la Malaisie au Forum politique de haut niveau qui a mis en place un vaste processus de consultation, y compris avec la société civile, un groupe parlementaire diversifié, des universités, des entreprises et la Commission nationale des droits de l'homme. Contrairement à l'ENV de 2017 de la Malaisie, dans l'examen de 2021, les références faites aux droits de l'homme et à la nécessité de veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte ont été beaucoup plus importantes.

Principaux résultats

- L'EPU a contribué à sensibiliser au sujet de l'inclusion en tant que manifestation clé des droits de l'homme. Par exemple, le plaidoyer et la collaboration de l'ONU avec le Gouvernement et la société civile sur les droits des migrants et des réfugiés ont contribué à l'inclusion de ces groupes, y compris les personnes sans papiers, dans le programme national de vaccination contre la COVID-19.

Programme de vaccination
Le plaidoyer et la collaboration de l'ONU avec le Gouvernement et la société civile sur les droits des migrants et des réfugiés ont contribué à l'inclusion de ces groupes, y compris les personnes sans papiers, dans le programme national de vaccination contre la COVID-19.

- Bien que la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale n'ait pas encore été ratifiée, la participation de l'ONU au processus de l'EPU et le suivi ont considérablement sensibilisé un groupe plus large de parties prenantes. L'équipe de pays des Nations Unies a également travaillé avec une institution universitaire locale pour créer et publier une brochure intitulée « Comprendre la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale dans le contexte plus large de la Constitution fédérale, des droits de l'homme et de la société malaisienne »[28] pour lutter contre les perceptions erronées de la Convention dans la société.

Bonnes pratiques de participation de l'ONU au processus de l'EPU

Outils de suivi et de promotion de la mise en œuvre des recommandations :

- À la suite de l'EPU de 2018, l'équipe de pays des Nations Unies a soutenu le développement par la Malaisie d'un mécanisme de suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'EPU qui a conduit à une coopération plus consultative et inclusive entre le Gouvernement et de multiples parties prenantes. Cela a également permis d'intégrer une approche du développement fondée sur les droits de l'homme en cartographiant les recommandations de l'EPU par rapport aux ODD, à d'autres mécanismes des droits de l'homme et au Plan d'action national en faveur des droits de l'homme. Les promesses et les engagements de la Malaisie pour sa candidature au Conseil des droits de l'homme en témoignent.[29]
- Les recommandations de l'EPU ont incité la Malaisie à devenir l'un des premiers pays à s'être engagé à piloter la base de données nationale de suivi des recommandations (NRTD) du HCDH. Cela devrait accroître le niveau de participation des ministères et des organismes gouvernementaux pour faire avancer les engagements de la Malaisie en matière de droits de l'homme.
- Un département dédié au ministère des Affaires étrangères coordonne et surveille la mise en œuvre des recommandations par les ministères et organismes publics concernés. De plus, la Division des affaires juridiques de la Primature est impliquée dans le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action national en faveur des droits de l'homme.

Collaboration avec l'Institution nationale des droits de l'homme (accréditée avec le statut A)

- En 2021, le BCR de l'ONU et la Commission nationale des droits de l'homme (SUHAKAM) ont convenu de signer un protocole d'accord pour favoriser la collaboration mutuelle sur l'EPU et d'autres mécanismes des droits de l'homme.

Collaboration avec les organisations de la société civile

- La plate-forme de la société civile créée par l'ONU « Human Rights 365 Group » continue d'impliquer les OSC dans le processus de l'EPU et d'autres questions pertinentes relatives aux droits de l'homme. La Malaisie a vu la participation de la société civile croître de près de 50 % au cours de son 3e cycle de l'EPU par rapport au 2e cycle quant au nombre de rapports soumis par les OSC, conjointement ou individuellement.

Impact sur la programmation et les opérations de l'ONU dans le pays

- Les résultats et les recommandations qui ont émergé du 3e cycle de l'EPU ont constitué une base fondamentale pour l'élaboration de la CCA et du premier UNSDCF pour 2021-2025 en Malaisie. L'UNSDCF, approuvé par plus de 80 ministères et agences gouvernementales, est centré sur une approche du développement fondée sur les droits de l'homme.

28 https://malaysia.un.org/index.php/en/137518-understanding-icerd-wider-context-federal-constitution-human-rights-and-malaysian-society

29 https://www.kln.gov.my/web/usa_un-new-york/news-from-mission/-/blogs/malaysia-s-candidature-to-the-human-rights-council-term-2022-2024-voluntary-commitments-and-pledges

Mongolie

→ Exercice de jeu de rôle des étudiants à l'Université d'été des droits de l'homme, pour sensibiliser le public au mécanisme de l'EPU.

© AltangerelCh

Mongolie

Informations fournies par

Le HCDH et le BCR de l'ONU.

Thèmes

Défenseurs des droits de l'homme, prévention de la torture, prévention de la VBG.

Résumé

La Mongolie a connu trois cycles d'EPU : en 2010, 2015 et 2020. Grâce au projet d'appui au suivi de l'EPU du HCDH, en étroite coordination avec les procédures spéciales au sein de l'équipe de pays des Nations Unies, la Mongolie est devenue le premier pays de la région Asie-Pacifique à promulguer la loi visant à protéger les droits des défenseurs des droits de l'homme et à accroître l'espace civique. De plus, la participation de l'ONU au processus de l'EPU a abouti à la création d'un mécanisme national indépendant de prévention de la torture (MNP), qui a été soutenu par les organes de traités, en particulier le Sous-comité contre la torture.

Principaux résultats

- La loi sur les défenseurs des droits de l'homme a été adoptée en 2021, marquant une réalisation essentielle du gouvernement mongol en ce qui concerne la mise en œuvre des recommandations de l'EPU. Pour adopter cette loi, le Gouvernement a collaboré avec l'équipe de pays des Nations Unies dans le cadre de la coopération technique financée par le Fonds de contributions volontaires pour la mise en œuvre de l'EPU avec le HCDH, l'équipe de pays des Nations Unies, le BCR de l'ONU, le rapporteur spécial sur les défenseurs des droits de l'homme, l'INDH mongole National Human Rights Commission of Mongolia (Commission nationale des droits de l'homme de Mongolie) ; la collaboration de la société civile internationale et locale a été un autre facteur crucial pour l'élaboration et l'adoption de la loi.
- En 2020, un MNP pour combattre et prévenir la torture a été créé au sein de la Commission nationale des droits de l'homme de Mongolie avec le soutien du HCDH. La création du MNP a été motivée par les recommandations de l'EPU ainsi que par l'obligation de la Mongolie en vertu du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants auquel la Mongolie est un État partie. L'organe conventionnel, le Sous-comité des Nations unies contre la torture, a également contribué de manière significative à cette réalisation. Dans le cadre de son projet d'appui au suivi de l'EPU pour la Mongolie, le HCDH continue de fournir un appui à la Commission nationale des droits de l'homme de Mongolie pour veiller à ce que le mécanisme national de prévention fonctionne efficacement et jouisse d'une indépendance opérationnelle et budgétairee.
- En 2016, la loi sur la promotion de l'égalité des sexes et la loi sur la lutte contre la violence domestique ont été révisées pour inclure des dispositions sur la protection des survivantes et la responsabilité des auteurs dans les cas de VBG et de violence contre les enfants, ainsi que de traite des êtres humains. Ces révisions ont fait de la violence domestique une infraction pénale pour la première fois dans l'histoire du pays.
- Une augmentation significative des allocations budgétaires étatiques et locales sur les questions de VBG : totalisant l'équivalent d'environ 2,2 millions USD de 2017 à 2020. En conséquence, 3 799 personnes survivantes de VBG ont reçu des soins dans des centres de services à guichet unique et des refuges à travers le pays en 2020.
- Le FNUAP a fourni des conseils techniques et un soutien financier au gouvernement pour la réalisation de grandes enquêtes nationales, telles que la première enquête nationale sur la violence sexiste en 2018.
- Le FNUAP a mis en place un programme de formation sur la VBG au Centre national pour l'égalité des sexes et au Centre de formation et de recherche de l'Agence pour le développement de la famille, de l'enfant et de la jeunesse, ainsi qu'une formation approfondie des responsables concernant l'identification et la mise à disposition de services aux victimes de la traite.

Bonnes pratiques de participation de l'ONU au processus de l'EPU

Collaboration avec les autorités nationales

- En 2019, pour soutenir l'adoption de la loi sur les défenseurs des droits de l'homme, le HCDH, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, a organisé un atelier de consultation dirigé par le rapporteur spécial sur les défenseurs des droits de l'homme de l'époque. Le principal homologue gouvernemental était le ministère des Affaires étrangères, principal initiateur du projet de loi sur les défenseurs des droits de l'homme.
- Concernant le MNP, le HCDH a organisé un vaste processus de consultation auquel ont participé des représentants du Parlement, des ministères concernés, de l'Académie de police, des prisons, de la société civile et du milieu universitaire. En 2018, un atelier de consultation a été organisé avec le soutien d'experts du Sous-comité contre la torture. À la suite de ce processus, le modèle le plus approprié pour la création d'un MNP a été identifié. Le Gouvernement de Mongolie a décidé de modifier la loi sur la Commission nationale des droits de l'homme afin d'y établir un MNP jouissant d'une indépendance matérielle et budgétaire totale par rapport aux fonctions générales de l'INDH afin de respecter les obligations internationales de la Mongolie en vertu du traité OPCAT.

Collaboration avec les organisations de la société civile

- Afin de veiller à ce que la loi sur les défenseurs des droits de l'homme soit rédigée de manière inclusive et qu'elle reflète les vues de ses principaux bénéficiaires, le HCDH a aidé des représentants de la société civile à participer au Groupe de travail chargé de rédiger la loi sur les défenseurs des droits de l'homme.

Collaboration avec une institution nationale des droits de l'homme

- La Commission nationale des droits de l'homme de Mongolie (NHRCM) a été un partenaire clé du HCDH vers l'adoption de la loi sur les défenseurs des droits de l'homme. La NHRCM a été le principal rédacteur du texte de loi dans le cadre du groupe de travail chargé de la rédactiong.

3 799 personnes survivantes de VBG ont reçu des soins

Une augmentation significative des allocations budgétaires étatiques et locales sur les questions de VBG : totalisant l'équivalent d'environ 2,2 millions USD de 2017 à 2020. En conséquence, 3 799 personnes survivantes de VBG ont reçu des soins dans les centres de services à guichet unique et les refuges à travers le pays.

Mozambique → Portrait d'une jeune fille lors d'une séance de conseil/mentorat.

© FNUAP / Mbuto Machili

Mozambique

Informations fournies par

Le FNUAP, l'UNICEF, l'UNESCO et ONU Femmes.[30]

Thèmes

Mariage d'enfants, droits des femmes.

Résumé

Le Mozambique a connu trois cycles d'EPU : en 2011, 2016 et 2021. Les recommandations faites au Mozambique lors de son 2e cycle ont souligné la nécessité de s'attaquer aux inégalités sociales et de genre profondément ancrées et d'éliminer la pratique du mariage des enfants. La mise en œuvre de ces recommandations est devenue une priorité des activités du gouvernement et des Nations Unies au Mozambique. En 2019, lors de la soumission du rapport à mi-parcours de l'EPU, le parlement a approuvé la loi sur le mariage des enfants, élaborée en étroite collaboration avec la société civile.

L'expérience du Mozambique a démontré qu'un soutien solide aux plateformes et aux coalitions de la société civile peut ouvrir la voie à un processus de réforme inclusif garantissant que les décisions sont prises sur la base d'une approche fondée sur les droits de l'homme et des besoins spécifiques des titulaires de droits.

Principaux résultats

- Au début du 2e cycle de l'EPU, le FNUAP et l'UNICEF, par le biais du Programme mondial visant à accélérer la lutte contre le mariage d'enfants, ont aidé le Gouvernement et la société civile à élaborer la loi sur le mariage des enfants. Le rapport parallèle des OSC, rédigé avec le soutien technique et financier des Nations Unies, contenait les toutes premières recommandations au gouvernement sur le Mozambique concernant le mariage des enfants, y compris la loi sur le mariage des enfants.
- Un groupe de travail créé en 2017 a rédigé un projet de loi pour prévenir et combattre les mariages précoces. Le document criminalisait les mariages coutumiers et envisageait la responsabilisation pour les actes associés, offrant une protection intégrée contre le mariage des enfants. Le projet de loi a été approuvé par le Parlement en 2019 sous le nom de « loi sur la prévention et la lutte contre les mariages précoces ». Notamment, la nécessité de protéger les droits sexuels et reproductifs des adolescentes et des jeunes était l'un des piliers centraux du plan d'action quadriennal de l'EPU au Mozambique validé en 2018.
- Dans le cadre du processus de l'EPU, le FNUAP et l'UNICEF ont mené des consultations efficaces entre les institutions gouvernementales, notamment le ministère de la Justice, et la société civile travaillant sur les droits des jeunes et des femmes. En conséquence, le Conseil des ministres s'est engagé à mettre en œuvre les recommandations issues du rapport des parties prenantes.

Fort **soutien aux plateformes et coalitions de la société civile** peut ouvrir la voie à un processus de réforme inclusif garantissant que les décisions sont prises sur la base de l'approche fondée sur les droits de l'homme.

Bonnes pratiques de participation de l'ONU au processus de l'EPU

Collaboration avec les autorités nationales

- Suite au 2e cycle de l'EPU, l'ONU a soutenu le processus inclusif de validation du plan d'action de l'EPU.[31] En 2017, le plan d'action a été validé par le Gouvernement et la société civile en 2018 à la suite du processus qui impliquait la participation de représentants des adolescents et des jeunes de 18 plateformes nationales de jeunesse et de 24 responsables de la justice et coordonnateurs des activités relatives aux droits de l'homme. Cette activité s'inscrivait dans le cadre de la collaboration entre l'UNICEF et le FNUAP sur le mariage des enfants avec le cadre des Nations Unies.

- L'UNICEF, l'UNESCO, le FNUAP et ONU Femmes, dans le cadre du programme phare Rapariga Bizz, ont apporté un soutien technique et financier au CIADAJ,[32] pour assurer la mise en œuvre des recommandations du 2e de l'EPU, en particulier en ce qui concerne l'approbation, la mise en œuvre de la loi sur le mariage des enfants et le plaidoyer sur la révocation de Despacho.[33]

- Le 3e cycle de l'EPU au Mozambique a offert une occasion unique de relier et de renforcer les engagements du 25e anniversaire de la Conférence internationale sur la population et le développement[34] faits par le Gouvernement mozambicain, les OSC et les organisations de jeunesse. Tous les engagements de la CIPD +25 ont été systématisés et traduits en recommandations que le Bureau de liaison du FNUAP à Genève a utilisées pour le plaidoyer auprès des missions permanentes des États membres. Grâce au processus de l'EPU, les recommandations sur les droits en matière de santé sexuelle et reproductive vont être pleinement alignées sur les principales politiques gouvernementales, en particulier le plan quinquennal du gouvernement.

- Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des recommandations du 2e cycle de l'EPU concernant les réformes du secteur de l'éducation pour un meilleur accès des personnes handicapées au contenu de l'éducation sexuelle complète, l'UNESCO a travaillé avec le ministère de l'Éducation pour produire un plan d'action ciblant les changements du programme scolaire. Cette activité a été réalisée en partenariat avec le mouvement Éducation pour tous (EPT). À la suite de ce travail conjoint, les instituts de formation des enseignants des provinces de Nampula et de Zambezia ont été certifiés sur les thèmes de l'éducation sexuelle complète et ont commencé à dispenser des cours en la matière aux enseignants en formation initiale. Un manuel de l'enseignant pour l'éducation sexuelle complète a également été élaboré pour être utilisé dans tous les centres de formation des enseignants à travers le pays.

Collaboration avec le Parlement

- L'ONU a apporté son soutien à une Coalition pour l'élimination des mariages précoces dans son engagement auprès du Parlement pour l'approbation de la loi sur le mariage des enfants. Cela comprenait un plaidoyer conjoint des Nations Unies avec le parlement par le biais de la Coalition et la formation de commissions spécifiques du Parlement, telles que le Bureau des femmes parlementaires, sur la loi relative au mariage des enfants.

Collaboration avec les organisations de la société civile

- Depuis le 1er cycle de l'EPU en 2011, le FNUAP a apporté un soutien financier et technique aux organisations d'adolescents et de jeunes, liées à différentes plateformes de jeunesse, leur permettant de défendre les droits des adolescents et des jeunes en matière de mariage précoce et d'abus sexuels, y compris la Coalition pour l'élimination des mariages précoces et le Forum de la société civile pour les droits de l'enfant. L'UNICEF continue de soutenir l'engagement et la participation des adolescents à la production et à la diffusion d'émissions de radio et de télévision sur le mariage des enfants, la violence contre les enfants, la promotion de services de santé et de protection de qualité adaptés aux enfants et la violence sexiste grâce à ses partenariats avec Radio Mozambique, l'Institut de la communication sociale, FORCOM (réseau de radios communautaires) et TVM (chaîne de télévision nationale).

- En 2020, le FNUAP a facilité la coopération entre le ministère de la Justice et les défenseurs de la jeunesse, tant au niveau communautaire que national, en organisant de larges consultations à l'aide d'applications mobiles et en organisant une conférence nationale. En conséquence, le ministère a présenté un plan de travail conjoint pour assurer le suivi des recommandations proposées par les jeunes pour améliorer la jouissance des droits à la santé sexuelle et reproductive. Cette coopération se poursuit, y compris dans la partie nord du Mozambique touchée par le conflit.

---

30 Les agences coopèrent dans le cadre du programme phare SSRA (santé sexuelle et procréative des adolescents) de Rapariga Biz, un programme One UN impliquant le FNUAP en tant que chef de file, l'UNICEF, l'UNESCO et ONU Femmes.

31 Cela a été possible par le biais du programme phare SSRA de Rapariga Biz (un programme One UN impliquant le FNUAP en tant que chef de file, l'UNICEF, l'UNESCO et ONU Femmes).

32 Le CIADAJ est le Comité interministériel pour le développement des jeunes et des adolescents. Ce mécanisme de coordination gouvernementale est dirigé par le Premier ministre et participe aux ministres clés travaillant sur les questions de jeunesse et d'adolescence. Ceci est reproduit aux niveaux de la province et du district.

33 Arrêté ministériel obligeant les filles enceintes à fréquenter les écoles de nuit. Il a été révoqué en décembre 2018.

34 Ces engagements ont été pris lors du sommet de Nairobi en 2019, où les gouvernements, les OSC, le secteur privé et d'autres parties prenantes ont confirmé leur intérêt pour la poursuite des droits à la santé sexuelle et reproductive.

Népal → Surintendant adjoint de la police au Népal.

© HCDH Népal

Népal

Informations fournies par

Le PNUD et le BCR de l'ONU.

Thèmes

Transitional justice; rights of migrant workers.

Résumé

Au Népal, qui a connu trois cycles d'EPU - en 2011, 2015 et 2021 - le processus d'examen a servi de point d'entrée pour le plaidoyer en faveur des droits de l'homme auprès du gouvernement, y compris sur des questions aussi sensibles que la justice transitionnelle, les préoccupations concernant le non-respect des Principes de Paris par les INDH, les droits des travailleurs migrants et le cycle persistant de l'impunité. Lorsque les recommandations des organes de traités, des titulaires de mandat des procédures spéciales et du processus de l'EPU coïncident, l'EPU sert de point d'entrée pour le plaidoyer, en particulier pour les recommandations acceptées par le Gouvernement. En ce qui concerne les recommandations notées, les références aux recommandations des organes de traités sont prioritaires tandis que l'ONU continue d'établir les liens entre elles et les recommandations de l'EPU.

En 2021, l'engagement renouvelé du gouvernement à faire progresser les droits de l'homme a ouvert l'espace pour un nouveau cycle de plaidoyer, y compris sur les questions de droits de l'homme qui ont émergé de la pandémie et, plus largement, sur le Programme 2030, et l'ODD 16 en particulier.

Principaux résultats

→ En réponse aux recommandations de l'EPU sur la justice transitionnelle, en août 2021, le Gouvernement a annoncé son programme minimum commun et a réitéré son engagement à modifier la législation sur la Commission de vérité et de réconciliation et la Commission d'enquête sur les disparitions forcées pour soutenir la conclusion du processus de paix

Point d'entrée pour la défense des droits de l'homme

Le processus d'examen a servi de point d'entrée pour la défense des droits de l'homme auprès du gouvernement, y compris sur des questions aussi sensibles que la justice transitionnelle, les préoccupations concernant le non-respect des Principes de Paris par les INDH, les droits des travailleurs migrants et le cycle persistant de l'impunité.

Bonnes pratiques de participation de l'ONU au processus de l'EPU

Outils et actions pour suivre et favoriser la mise en œuvre des recommandations :

- Le BCR de l'ONU a lancé de larges consultations avec le Premier ministre, le Cabinet des ministres et le ministère des Affaires étrangères pour analyser les tendances des cycles précédents de l'EPU et planifier la mise en œuvre des recommandations.
- Le BCR de l'ONU a tenu des consultations et informé les missions diplomatiques et le Groupe international des partenaires au développement avant et après l'examen. En conséquence, un certain nombre de missions diplomatiques ont exprimé leur intérêt à poursuivre un dialogue sur la mise en œuvre des recommandations de l'EPU.
- Le PNUD a aidé le bureau du Premier ministre à organiser une interaction avec les secrétaires de tous les ministères pour partager les recommandations de l'EPU et renforcer la coordination pour la mise en œuvre efficace de de l'EPU.

Collaboration avec les organisations de la société civile

- Les victimes de conflits ont reçu un soutien technique pour finaliser leur toute première soumission à l'EPU. Près de 40 organisations de victimes de conflits ont présenté un mémoire sur le processus de justice transitionnelle au Népal qui a abouti à des recommandations des États membres au groupe de travail de l'EPU. Les recommandations ont été appuyées par le Gouvernement.
- L'ONU a consulté et consolidé les points de vue des organisations de la société civile (représentant les communautés minoritaires, les défenseurs des droits de l'homme, les femmes et les filles, etc.) avant de finaliser la soumission conjointe de l'EPU de l'équipe de pays des Nations Unies.

Engagement auprès de l'Institution nationale des droits de l'homme (accréditation en cours)

- Les soumissions de l'ONU pour l'examen de l'EPU ont tiré de nombreuses informations des rapports et des publications de la Commission nationale des droits de l'homme du Népal.
- Le PNUD a soutenu la Commission nationale des droits de l'homme (NHRC), y compris quelques autres commissions thématiques, à savoir la Commission nationale des femmes, la Commission nationale des dalits et la Commission nationale des musulmans au Népal, dans ses efforts pour surveiller la situation des droits de l'homme et préparer un rapport.
- Le PNUD a fourni un appui à la NHRC pour élaborer une stratégie de mise en œuvre post-EPU en coordination avec les parties prenantes concernées, y compris le bureau du Premier ministre au Népal. La stratégie vise à guider la mise en œuvre effective des recommandations de l'EPU.

Impact sur la programmation et les opérations de l'ONU dans le pays

- L'EPU s'est avéré être un point d'entrée crucial pour les entités des Nations Unies pour discuter des questions relatives aux droits de l'homme. Les groupes de travail sur les droits de l'homme et la gouvernance continuent de servir de plate-forme durable à l'équipe de pays des Nations Unies pour discuter de la situation, de la programmation et des priorités en matière de droits de l'homme. D'autres groupes de travail tels que le groupe de travail sur l'identité juridique et les groupes de travail LNOB (Ne laisser personne de côté) continuent d'utiliser les recommandations de l'EPU pour définir les priorités et la programmation.
- Les recommandations de l'EPU ainsi que les recommandations d'autres mécanismes des droits de l'homme ont éclairé l'analyse commune des pays des Nations Unies et l'UNSDCF pour 2023-2027. Cela a permis d'identifier les progrès réalisés par le Népal, les causes profondes des préoccupations en matière de droits de l'homme et les moyens d'y remédier.

Pakistan

→ Projet État de droit et justice dans la division de Malakan de la province de Khyper Pakhtunkhwa (KP).

© PNUD Pakistan

Pakistan

Informations fournies par

L e PNUD.

Thèmes

Justice de genre, liberté d'expression.

Résumé

Le Pakistan a connu trois cycles d'EPU : en 2008, 2012 et 2017. À la suite du 3e cycle, une loi historique sur la protection des droits des personnes transgenres (2018) a été adoptée, une réalisation motivée, entre autres, par les efforts consolidés du gouvernement, de l'équipe de pays des Nations Unies et de la société civile en vue de la mise en œuvre des délibérations et des recommandations de l'EPU.

En 2019, le PNUD au Pakistan a soutenu l'examen à mi-parcours de l'EPU et s'est assuré qu'il était fondé sur des preuves pour mesurer avec précision les progrès du gouvernement dans la réalisation de ses objectifs en matière de droits de l'homme . L'examen et ses résultats sont devenus un pont entre les droits de l'homme, le développement durable et la paix durable.

Principaux résultats

- Le plaidoyer constant du PNUD auprès du gouvernement sur la base des recommandations de l'EPU a poussé le Pakistan à adopter sa loi historique sur les personnes transgenres (protection des droits) en 2018, apportant des améliorations cruciales au statut juridique des personnes transgenres au Pakistan. Alors qu'un comité pour la mise en œuvre de la loi a été formé, aucun mécanisme de suivi et d'évaluation n'a été établi jusqu'à présent pour suivre l'application de la loi.
- L'engagement du PNUD et de l'équipe de pays des Nations Unies au sens large dans le processus de l'EPU et l'examen à mi-parcours en 2019 ont abouti à la révision du Plan d'action national e, faveur des droits de l'homme en 2021. Ce dernier avait été initialement adopté en 2016 et a été révisé en 2021 avec l'inclusion d'un MNRS.
- La participation du PNUD à l'EPU au niveau provincial a conduit à l'adoption de politiques provinciales des droits de l'homme dans le Khyber Pakhtunkhwa et le Pendjab, et à l'élaboration continue de telles politiques dans le Sind et le Balouchistan.

Les recommandations de l'EPU ont poussé le Pakistan à adopter son historique **Loi sur les personnes transgenres (protection des droits)** en 2018, apportant des améliorations cruciales au statut juridique des personnes transgenres.

Outils de suivi et de promotion de la mise en œuvre des recommandations :

- L'appui du PNUD au renforcement des capacités du ministère fédéral des droits de l'homme, de l'INDH, des parties prenantes provinciales des droits de l'homme et de la société civile a conduit à l'élaboration des indicateurs nationaux des droits de l'homme et du système de gestion de l'information sur les droits de l'homme, une plate-forme numérique pour la collecte, le suivi et l'établissement de rapports sur les données relatives aux droits de l'homme, aux niveaux provincial et fédéral. Le ministère des Droits de l'homme a adopté et mis en service le système de gestion de l'information sur les droits de l'homme (SGIDH) en 2019-2020, après son essai pilote réussi dans la province de Khyber Pakhtunkhwa en 2018. En 2021, le SGIDH a été adopté par les provinces du Sind et du Balouchistan. En 2018-2019, des indicateurs nationaux des droits de l'homme dans trois domaines thématiques (santé, éducation, protection sociale, avec une sous-section sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles) ont été élaborés par le ministère des Droits de l'homme et les gouvernements provinciaux. Les indicateurs nationaux des droits de l'homme constituent la base du développement du MNRS dirigé par le ministère des droits de l'homme par le biais de consultations provinciales et interministérielles, avec l'appui du PNUD.
- En 2019, l'équipe de pays des Nations Unies au Pakistan a encouragé et soutenu le Gouvernement à se soumettre à l'examen à mi-parcours de l'EPU. Le PNUD a pris les devants en ce qui concerne le processus d'évaluation de l'impact de l'EPU en traitant les préoccupations les plus sensibles en matière de droits de l'homme telles que la protection des minorités religieuses, ethniques ou linguistiques et la discrimination fondée sur le sexe. Cette évaluation dans le cadre du processus d'examen à mi-parcours était fondée sur des preuves, le PNUD recueillant des données qualitatives et quantitatives auprès des agences des Nations Unies, des OSC, des défenseurs des droits de l'homme et rassemblant des informations pertinentes auprès des organes de l'État. En conséquence, l'équipe de pays des Nations Unies a rédigé des recommandations pour que le Gouvernement s'attaque davantage aux causes profondes de la vulnérabilité et de l'exclusion.
- En 2019, parallèlement à l'examen à mi-parcours de l'EPU, l'équipe de pays des Nations Unies a lancé un examen à mi-parcours des engagements volontaires du Pakistan pris lorsque le Pakistan a rejoint le Conseil des droits de l'homme en 2017. Ce double processus des deux examens à mi-parcours a aidé l'équipe de pays des Nations Unies à identifier et à développer des mécanismes de plaidoyer, de coordination et de communication soutenus avec le Gouvernement pour s'assurer qu'il respecte ses engagements à l'EPU.

Engagement with the Parliament

- En 2019-2020, pour souligner le rôle du parlement dans la mise en œuvre des recommandations de l'EPU et dans la réalisation des ODD, le PNUD et le HCDH ont organisé des activités de renforcement des capacités pour les parlementaires et les hauts fonctionnaires des secrétariats des assemblées provinciales et nationales. En conséquence, les parlementaires, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ont contribué à la promulgation de lois importantes, notamment la loi de 2021 sur la protection des journalistes et des professionnels des médias.
- Des lois provinciales ont été adoptées à la suite des ateliers organisés par le PNUD et le HCDH pour les assemblées régionales, notamment la loi sur le droit à l'information du Baloutchistan ; l'emploi des enfants au Balouchistan (interdiction et réglementation), la loi sur le salaire minimum du Balouchistan, l'ordonnance sur la protection des parents du Sind.

Impact sur la programmation et les opérations de l'ONU dans le pays

- Le processus de l'EPU a été un facteur déterminant pour établir le Groupe de travail des Nations Unies sur les droits de l'homme, un groupe thématique inter-agences sur les droits de l'homme dirigé par le BCR de l'ONU. Le groupe collabore avec les homologues gouvernementaux, les partenaires de développement internationaux, y compris les donateurs et la société civile pour surveiller et encourager la mise en œuvre des recommandations de l'EPU.
- L'examen à mi-parcours de l'EPU a guidé et alimenté le développement par le Groupe de travail interinstitutions des Nations Unies sur les droits de l'homme de groupes permanents thématiques sur les principaux droits de l'homme et leurs plans d'action respectifs.

Rwanda

© PNUD Rwanda

Rwanda

Informations fournies par

Le BCR de l'ONU, le bureau du conseiller principal des droits de l'homme (HCDH) et le groupe de travail des Nations Unies sur les droits de l'homme Rwanda ONE.

Thèmes

Prévention de la torture, droits des enfants, droit des femmes au travail.

Résumé

Le Rwanda a connu trois cycles d'EPU : en 2011, 2015 et 2021. L'EPU a eu un impact positif sur les efforts du gouvernement pour s'engager dans la protection des droits de l'homme et intensifier les efforts pour parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes dans le pays. Le 3e cycle de l'EPU a contribué aux progrès réalisés par le Rwanda dans la ratification des conventions relatives aux droits de l'homme et dans la soumission des rapports requis aux mécanismes des droits de l'homme: six rapports entre 2016 et 2021.

Principaux résultats

- En 2018, pour se conformer au Protocole facultatif à la Convention des Nations Unies contre la torture (OPCAT), la loi sur le Mécanisme national de prévention (MNP) a été adoptée, donnant à l'INDH du Rwanda, la Commission nationale des droits de l'homme, le mandat d'effectuer des visites régulières à tous les lieux où des personnes peuvent être privées de liberté, ainsi que de faire des recommandations aux autorités compétentes pour améliorer les conditions de détention et prévenir la torture.
- La loi sur les personnes et la famille a été adoptée en 2016 suite au 2e cycle de l'EPU. La loi garantit l'égalité des droits de propriété pour les hommes et les femmes et établit une procédure simplifiée d'enregistrement à l'état civil qui inclut l'extension du délai d'enregistrement d'un nouveau-né de 15 à 30 jours et permet l'enregistrement d'un enfant par un parent isolé.
- La loi sur la protection des droits de l'enfant a été adoptée en 2018 en réponse aux recommandations de l'EPU sur la prévention de la violence, des abus et de l'exploitation des enfants. La loi a jeté les bases d'un cadre national solide pour la protection de l'enfance.
- Le processus de l'EPU a contribué et stimulé l'adoption de la loi relative à la prévention, la répression et la punition de la traite des personnes et de l'exploitation d'autrui en 2018. Conformément aux nouvelles dispositions législatives, le Gouvernement a créé des unités spéciales au sein du Bureau d'enquête rwandais et de l'Autorité nationale des poursuites pénales afin d'assurer une meilleure coopération dans la lutte contre la traite des êtres humains.
- La loi réglementant le travail au Rwanda a été adoptée en 2018, promouvant le droit à des conditions de travail décentes et prévoyant la non-discrimination et l'égalité sur le lieu de travail, l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale, le congé de maternité et la santé et la sécurité au travail pour les femmes enceintes ou allaitantes, en réponse aux recommandations du processus de l'EPU. La loi prévoit un mandat pour les inspecteurs du travail afin d'identifier la discrimination, y compris le harcèlement sexuelg.
- Le Plan d'action national pour les droits de l'homme a été adopté en 2017 et a été envoyé pour examen afin d'intégrer les nouvelles recommandations de l'EPU émises lors de la 3e révision du cycle en 2021.

Bonnes pratiques de participation de l'ONU au processus de l'EPU

Outils de suivi et de promotion de la mise en œuvre des recommandations :

- Par l'intermédiaire du PNUD, l'ONU au Rwanda a soutenu la plateforme automatisée du gouvernement. Créé en 2021 sous l'égide du ministère de la Justice, elle sera utilisée pour rendre compte des progrès et suivre les contributions de diverses institutions à la mise en œuvre des recommandations de l'EPU. Cette initiative est mise en œuvre dans le cadre de la promotion de la gouvernance électronique et de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans le secteur de la justice.
- Afin de faciliter un soutien concerté au gouvernement dans la mise en œuvre des recommandations de l'EPU, l'équipe de pays des Nations Unies a adopté une stratégie One UN Human Rights Strategy (2018 - 2023) dans le cadre du plan de développement des Nations Unies II (2018-2023) suivie de la mise en place en 2020 du groupe de travail des Nations Unies sur les droits de l'homme au Rwanda (One UN Rwanda Human Rights Task Force).
- Le groupe de travail One UN Rwanda sur les droits de l'homme a été chargé d'élaborer une feuille de route pour soutenir l'équipe de pays des Nations Unies à la mise en œuvre des 160 recommandations de l'EPU que le Gouvernement a acceptées en 2021. La feuille de route sera un précieux outil de plaidoyer et de mobilisation des ressources pour le Gouvernement et les partenaires.

Collaboration avec les autorités nationales

- En 2021, l'ONU au Rwanda, par l'intermédiaire du conseiller principal pour les droits de l'homme auprès de l'équipe de pays des Nations Unies et du PNUD, a organisé des ateliers de renforcement des capacités pour aider les représentants du gouvernement, en particulier au sein du groupe de travail national sur les rapports des organes conventionnels, à rédiger un rapport national pour l'EPU, à présenter lors de l'examen, puis en élaborant une feuille de route pour la mise en œuvre.
- L'ONU a facilité l'implication de diverses parties prenantes dans la mise en œuvre de la feuille de route de l'EPU, y compris un exercice fictif sur la présentation de l'EPU.
- Dans divers contextes, y compris lors de l'EPU, le CR a fait des déclarations pour souligner les engagements internationaux du Rwanda et encourager le Gouvernement à mettre en œuvre non seulement les recommandations acceptées mais aussi celles qui ont été notées, et à envisager de revoir conjointement l'EPU et l'examen national volontaire des ODD.

Collaboration avec les organisations de la société civile

- Avant l'examen de 2021, le BCR de l'ONU a organisé une série d'ateliers de renforcement des capacités sur les mécanismes internationaux des droits de l'homme réunissant des ONG de défense des droits de l'homme. Cela a entraîné une augmentation du nombre de soumissions des OSC rwandaises. En 2021, 21 ONG ont envoyé leurs soumissions pour l'examen, contre dix contributions de la société civile lors du 1er cycle en 2011. Cette avancée confirme une meilleure compréhension et un plus grand intérêt de la société civile pour l'EPU.
- L'ONU au Rwanda a facilité l'interaction entre la société civile et le Ministre de la justice sur une feuille de route pour la mise en œuvre des 160 recommandations de l'EPU acceptées par le Gouvernement en 2021. Plusieurs ONG ont demandé aux autorités de reconsidérer leur position sur certaines recommandations qui avaient été notées ou différées, à savoir sur la ratification des conventions, les amendements aux lois sur la liberté d'association, la liberté de réunion pacifique, la liberté de la presse, le travail des droits de l'homme défenseurs. Le gouvernement s'est engagé à améliorer sa coopération avec les OSC et à revoir la législation relative à l'espace civique.

Serbie

© PNUD Eurasie / Jodi Hilton

Serbie

Informations fournies par

L'équipe de pays des Nations Unies et le conseiller aux droits de l'homme du BCR.

Thèmes

Espace civique, anti-discrimination.

Résumé

La Serbie a connu trois cycles d'EPU : en 2008, 2013 et 2018. L'implication de l'ONU dans le processus de l'EPU a permis un dialogue direct entre les OSC et le Gouvernement, par le biais du MNRS et des ministères de tutelle. L'EPU reste un point d'entrée constant pour l'ONU, la société civile et d'autres acteurs pour un engagement politique, technique et substantiel direct avec le Gouvernement. Il a également contribué à renforcer l'établissement de rapports fondés sur des données factuelles par la société civile, en particulier leurs soumissions aux organes conventionnels et aux procédures spéciales. La Serbie a bénéficié du soutien du Fonds d'affectation spéciale pour l'EPU au cours des années précédentes.

Principaux résultats

- Les recommandations de l'EPU ont fourni un cadre pour un dialogue et une coopération continus sur les droits de l'homme entre la société civile et le Gouvernement, avec la facilitation ou le soutien de l'ONU, ainsi que pour le suivi entre l'ONU et le Gouvernement.
- Étant donné que les résultats de l'EPU ont une portée thématique étendue, ils ont fourni des domaines groupés dans lesquels une intervention politique, un plaidoyer ciblé et un suivi ont entrepris par différents acteurs. Dans le même temps, les recommandations de l'EPU non acceptées par le Gouvernement ont créé un espace permettant à la société civile et à l'INDH de tenir le Gouvernement responsable de ses performances par rapport aux indicateurs de l'EPU, en tant qu'engagements politiques plus élevés en faveur des droits de l'homme.
- La mise en œuvre des recommandations de l'EPU a conduit à l'amélioration du cadre anti-discrimination, à l'introduction de politiques liées à des groupes spécifiques et à la promotion de l'égalité des sexes, telles que des amendements à la loi anti-discrimination (2021), l'adoption d'une nouvelle loi sur l'égalité des sexes (2021), la stratégie et le plan d'action pour les droits des personnes handicapées (2020 et 2021), ainsi que le projet de stratégie pour les Roms, le projet de stratégie de lutte contre la discrimination et le projet de loi sur les unions du même sexe.
- Les résultats de l'EPU ont soutenu les partenariats entre la société civile et les entités gouvernementales, comme une campagne conjointe des OSC et du ministère des Droits de l'homme en vue de la ratification du Protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels en 2021.

Société civile

Les recommandations de l'EPU non acceptées par le Gouvernement ont créé un espace permettant à la société civile et à l'INDH de tenir le Gouvernement responsable de ses performances par rapport aux indicateurs de l'EPU.

Outils de suivi et de promotion de la mise en œuvre des recommandations

- Les recommandations de l'EPU issues du 3e cycle ont été reliées aux observations finales des organes conventionnels et aux résultats d'autres mécanismes des droits de l'homme. Elles ont également été alignées sur les objectifs, les cibles et les indicateurs du Programme 2030, par le biais du plan d'action et de la base de données de suivi du MNRS du gouvernement, des outils de suivi interne de la plateforme de la société civile et des outils d'analyse et de programmation de l'équipe de pays des Nations Unies. Une telle approche holistique offre une connaissance approfondie des points critiques, des lacunes et des défis en matière de politiques et de pratiques, fournissant aux parties prenantes des outils suffisants et une justification pour un plaidoyer accru, un soutien ou une action ciblés.
- Le CDH a soutenu le Gouvernement, l'équipe de pays des Nations Unies et la plateforme de la société civile dans l'élaboration de leurs rapports pour le tout premier examen à mi-parcours de l'EPU à l'issue du 3e cycle.

Collaboration avec les autorités nationales

- L'équipe de pays des Nations Unies en Serbie a aidé le MNRS à préparer le rapport national pour l'examen en 2018, à organiser une présentation publique des résultats de l'examen lors d'une session parlementaire et à élaborer un plan d'action et des indicateurs de suivi, avec une large participation de la société civile et d'autres parties prenantes. Le résultat était une pratique établie de sensibilisation du public en ce qui concerne l'établissement de rapports et le suivi par le Gouvernement et un intérêt accru de la part de la société civile pour discuter des engagements et des réalisations en matière de droits de l'homme avec les institutions gouvernementales.

Collaboration avec les organisations de la société civile

- Avant le 3e cycle de l'EPU, le CDH en Serbie a facilité le partage d'informations au sein de la société civile et le renforcement des capacités pour la participation à l'EPU, y compris au niveau local. Cela a abouti à un nombre record de rapports des OSC en Serbie, individuels et conjoints. En conséquence, les recommandations adressées à la Serbie par les États membres reflétaient les principales préoccupations soulevées par les rapports de la société civile, élargissant l'espace de surveillance indépendant pour les OSC.
- Le CDH a soutenu le développement de la plate-forme des OSC pour la coopération avec les mécanismes des droits de l'homme des Nations Unies. La plate-forme suit la mise en œuvre des recommandations de l'EPU et d'autres mécanismes des droits de l'homme, aux niveaux national et local, notamment par la participation aux sessions et aux travaux du MNRS, la présentation d'indicateurs, le plaidoyer, la sensibilisation et l'intervention politique. Cela a eu un impact positif sur le dialogue engagé entre le Gouvernement et la société civile qui s'est traduit par une plus grande implication dans les processus de suivi de l'EPU.

Impact sur la programmation et les opérations de l'ONU dans le pays

- Le CDH en Serbie a intégré les résultats de l'examen de l'EPU dans la CCA,[35] la planification et la programmation de l'équipe de pays des Nations Unies dans le précédent cadre d'aide au développement des Nations Unies et le nouveau UNSCDF (2021-2025), en développant entre autres des outils qui renvoient aux recommandations de l'EPU et d'autres mécanismes des droits de l'homme, aux chapitres d'adhésion à l'UE et aux ODD.
- L'EPU en tant que processus et ses résultats ont été activement utilisés par le CR, au nom de l'équipe de pays des Nations Unies, dans la sensibilisation du public, le plaidoyer et l'interaction avec les décideurs et la communauté internationale.

35 https://serbia.un.org/sites/default/files/2020-12/Common%20Country%20Analysis_Final%20ENG_0.pdf

Sierra Leone

© Photo ONU / Albert Gonzalez Farran

Sierra Leone

Informations fournies par

Le PNUD.

Thèmes

Droit à la vie ; liberté d'expression ; droits des femmes.

Résumé

La Sierra Leone a connu trois cycles d'EPU : en 2011, 2016 et 2021. Ce processus a guidé l'interaction du PNUD avec l'INDH, la Commission des droits de l'homme de la Sierra Leone (HRCSL), le Gouvernement et la société civile. L'appui du PNUD à la mise en œuvre des recommandations de l'EPU a contribué aux progrès réalisés par la Sierra Leone en rapport avec les réformes juridiques et le programme de développement. Par exemple, la peine de mort a été abolie ; des lois visant à élargir l'espace civique et à prévenir la violence sexuelle et sexiste ont été adoptées ou modifiées. De plus, l'EPU a contribué à assurer des progrès vers la réalisation des ODD, en particulier l'objectif 5 sur l'égalité des sexes et l'autonomisation et l'objectif 16 sur la paix, la justice et des institutions solides.

Principaux résultats

- L'abolition de la peine de mort en Sierra Leone était l'une des recommandations essentielles émanant du processus de l'EPU. La HRCSL avait plaidé pour l'abolition avant même le 1e cycle d'examen, en 2008. En 2019, à la suite d'une autre série de plaidoyers soutenus par le PNUD et d'une campagne massive de sensibilisation du public orchestrée conjointement par la HRCSL et la société civile, le procureur général adjoint et le ministre de la Justice ont fait une déclaration publique officielle affirmant l'engagement du gouvernement à maintenir le moratoire sur la peine de mort et de reprendre le processus de révision constitutionnelle. En juillet 2021, suite au 3e cycle de l'EPU, le parlement de la Sierra Leone a adopté à l'unanimité une loi visant à abolir la peine de mort. Le 8 octobre, la loi a été signée par le président. En 2021, la loi attendait l'assentiment du président.
- En juillet 2020, le Parlement de la Sierra Leone a abrogé à l'unanimité la partie V de la loi de 1965 sur l'ordre public, qui criminalisait la diffamation, ouvrant des perspectives pour la liberté des médias et la jouissance du droit à la liberté d'expression garanti par la Constitution.
- La HRCSL a soutenu le processus menant à la modification de la loi de 2012 sur les délits sexuels. Avec le soutien du PNUD, la HRCSL a lancé des consultations régionales et nationales, préparé une note de synthèse et soutenu le processus de révision législative. La loi de 2019 sur les infractions sexuelles (modifiée) a augmenté les peines pour les infractions sexuelles et renforcé l'accès à des services médicaux gratuits pour les victimes de violences sexuelles et sexistes.
- En réponse aux recommandations de l'EPU, la HRCSL a participé à des consultations approfondies et a présenté une note de synthèse à l'appui de la politique d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes. Le PNUD et ONU Femmes ont fourni un appui technique pour l'élaboration de la politique. Un projet de loi sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes a été élaboré et approuvé par le Cabinet des ministres en 2021. Des efforts sont en cours pour soumettre le projet de loi au Parlement en vue de sa promulgation ultérieure en tant que loi.

Bonnes pratiques de participation de l'ONU au processus de l'EPU

Collaboration avec l'Institution nationale des droits de l'homme (accréditée avec le statut A)

- Le PNUD apporte son soutien à la HRCSL dans la mise en œuvre de ses trois plans stratégiques, couvrant toutes les activités liées à l'EPU. Cet appui a permis à la HRCSL de fournir des conseils techniques au gouvernement de la Sierra Leone sur la mise en œuvre des recommandations de l'EPU, d'organiser des consultations nationales et des forums de plaidoyer public et de renforcer les capacités des organisations de la société civile concernant l'EPU.

- La plupart des recommandations du 2e cycle appelaient le Gouvernement à poursuivre ses efforts pour lutter contre la violence à l'égard des femmes, la violence sexuelle et les mutilations génitales féminines. Suite à la promulgation de la loi sur les infractions sexuelles en 2012 et de la loi sur les infractions sexuelles (modifiée) en 2019, la HRCSL s'est engagée à la sensibilisation des communautés aux VSBG. Cela visait certainement à encourager le changement de comportement en ce qui concerne la violence à l'égard des femmes et des filles, contribuant ainsi à améliorer leur sécurité dans les communautés rurales. Pour permettre à la HRCL d'atteindre les communautés rurales et de cibler les personnes marginalisées ou vulnérables, y compris les femmes et les personnes handicapées, le PNUD a fourni un soutien aux cliniques mobiles des droits de l'homme. Au cours du dernier trimestre 2020, la HRCSL s'est engagée auprès d'un total de 2 500 personnes vivant dans les communautés locales de six districts.

Outils de suivi et de promotion de la mise en œuvre des recommandations :

- Suite au 2e cycle de l'examen et à la réception des 208 recommandations, la HRCSL a élaboré une matrice et regroupé toutes les recommandations sous des domaines thématiques spécifiques. En 2017, elle a diffusé les 208 recommandations lors d'un événement qui a eu lieu dans la ville de Kenema pendant une semaine et qui a mobilisé des parties prenantes de divers secteurs, notamment des représentants des ministères, des départements et des agences, des conseils locaux, des parlementaires, des médias et des universités.

- Le projet conjoint HCDH-PNUD « Renforcement des capacités des institutions nationales pour une participation stratégique à l'EPU afin d'atteindre les ODD » vise à soutenir le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale dans l'élaboration d'un plan national de mise en œuvre des recommandations de l'EPU et d'autres mécanismes de droits de l'homme. Un document d'orientation est en cours d'élaboration pour démontrer les liens de l'EPU avec le plan national de développement à moyen terme et les ODD.

Collaboration avec les autorités nationales :

- En 2020, la HRCSL a organisé trois consultations régionales sur l'EPU à Freetown, Makeni et Bo. Les informations générées par les consultations ont éclairé la préparation du rapport de la HRCSL pour l'EPU en 2021. Les consultations ont impliqué des OSC, des autorités locales, des agents chargés de l'application des lois et des universitaires. De plus, ces réunions ont servi de plate-forme pour évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des 177 recommandations acceptées par la Sierra Leone au cours du 2e processus de révision en 2016.

Collaboration avec les organisations de la société civile

- Le PNUD a soutenu la société civile par le biais de la HRCSL. En 2020, la HRCL a dispensé une formation à 70 représentants des ministères, départements et agences concernés et des OSC sur le processus de l'EPU et le reporting sur les ODD, ainsi que sur l'Agenda 2063.[36] En conséquence, la société civile a contribué à la préparation du rapport de la HRCSL, et deux ONG, le groupe de travail EPU et le Centre national pour les droits de l'homme et le développement ont soumis deux rapports pour le 3e cycle de l'EPU. Suite à l'examen, la HRCSL a poursuivi sa collaboration avec la société civile. Le groupe de travail de l'EPU et le Centre national pour les droits de l'homme et le développement et les comités décentralisés des droits de l'homme de district se sont joints aux campagnes de sensibilisation sur les recommandations de l'EPU impliquant les parties prenantes au niveau communautaire.

36 L'Agenda 2063 est l'ébauche et le plan directeur de l'Afrique pour transformer le continent en la puissance mondiale du futur https://au.int/en/agenda2063/overview

Tanzanie → Campagne Orange the World en Tanzanie.

© ONU Femmes / Deepika Nath

Tanzanie

Informations fournies par

ONU Femmes.

Thèmes

Égalité des sexes ; autonomisation des femmes.

Résumé

La Tanzanie a connu trois cycles d'EPU : en 2011, 2016 et 2021. L'EPU a eu un impact significatif sur l'égalité des sexes et les droits des femmes et a permis d'améliorer l'alignement, la coordination et la mise en œuvre des recommandations des organes de traités et des procédures spéciales.

Principaux résultats

- La politique nationale révisée sur le genre et le développement (2020) est une réalisation historique, puisqu'elle constitue le premier examen complet de la politique nationale sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en Tanzanie continentale depuis 2000. La stratégie de mise en œuvre (2020-2030) est en cours de finalisation (en octobre 2021). La politique était alignée sur les priorités nationales et les recommandations de l'EPU qui font partie intégrante du Programme d'action de Beijing +25.[37] Elle fournit des orientations et un mécanisme de coordination de l'intégration de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans tous les secteurs. La stratégie de mise en œuvre, une fois approuvée, assurera des améliorations dans la coordination, l'établissement de rapports et le suivi des recommandations de l'EPU. En tant que membre de l'équipe de travail nationale pour la révision de la politique en matière de genre, ONU Femmes a apporté une contribution significative à l'examen et a assuré son alignement sur les recommandations de l'EPU.

- L'engagement constant d'ONU Femmes auprès du Parlement a conduit à l'engagement, par le biais de plans d'action, à revoir une loi discriminatoire sur le mariage.

La **Révision de la politique nationale sur le genre et le développement** (2020) est une réalisation historique. Elle fournit des orientations et un mécanisme de coordination de l'intégration de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans tous les secteurs.

Bonnes pratiques de participation de l'ONU au processus de l'EPU

Le lien entre les recommandations de l'EPU et les recommandations d'autres mécanismes des droits de l'homme

- Le processus de l'EPU a fourni des liens solides et des opportunités d'utiliser ses recommandations pour améliorer la mise en œuvre des recommandations d'autres mécanismes des droits de l'homme. ONU Femmes a fourni un appui technique aux deux ministères chargés de l'égalité des sexes sur le continent et à Zanzibar pour s'assurer qu'ils continuent à diriger le processus d'élaboration et de finalisation du 9e rapport périodique de la CEDAW. Étant donné que les préparations des rapports nationaux de l'EPU et de la CEDAW se déroulaient simultanément, au cours des discussions ci-dessus, les recommandations de la CEDAW ont été thématiquement liées aux recommandations de l'EPU liées au genre afin d'assurer une collecte de données et des discussions consolidées, et d'encourager les synergies, en tirant parti du mécanisme de l'EPU comme un point d'entrée clé pour la participation et le plaidoyer.

Collaboration avec le Parlement

- ONU Femmes a travaillé stratégiquement avec le Parlement par le biais des commissions parlementaires, du Caucus des femmes et de certains parlementaires masculins qui défendent l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, notamment par le biais de présentations stratégiques sur les recommandations de l'EPU liées au genre par le biais du Groupe parlementaire des femmes tanzaniennes. L'objectif était de sensibiliser et de discuter du rôle du Parlement et des femmes parlementaires dans la mise en œuvre des recommandations de l'EPU et de la CEDAW, ainsi que dans le suivi des progrès et la responsabilisation des institutions gouvernementales respectives.

- En 2020, pour renforcer le soutien des Nations Unies aux autorités tanzaniennes dans leurs efforts pour donner suite aux recommandations de l'EPU sur l'interdiction du mariage des enfants, ONU Femmes a organisé une visite d'apprentissage pour les parties prenantes tanzaniennes de haut niveau, y compris les députés, aux Émirats arabes unis. La visite a fourni un espace pour en apprendre davantage sur les bonnes pratiques internationales en vue d'éclairer la réforme de la loi sur le mariage en Tanzanie, en particulier en ce qui concerne l'âge du mariage. À la suite de la visite, l'engagement des parlementaires à examiner la conformité de cette loi avec les normes internationales relatives aux droits de l'homme a été renforcé.

Impact sur la programmation et les opérations de l'ONU dans le pays

- ONU Femmes faisait partie de l'équipe de travail des Nations Unies sur l'EPU qui a coordonné la préparation et la rédaction du rapport de l'EPU de l'équipe de pays des Nations Unies soumis en mars 2021. L'élaboration du rapport a coïncidé avec la dernière année de mise en œuvre du Cadre d'aide au développement des Nations Unies et de planification de l'UNSCDF pour 2022-2027. L'objectif était de coordonner la participation et la contribution de l'équipe de pays des Nations Unies au processus de l'EPU et d'assurer son alignement et son intégration dans l'UNSCDF. Le document comprend 62 recommandations au gouvernement et est fortement axé sur le genre par rapport aux soumissions précédentes en raison de la participation effective d'ONU Femmes au processus et des contributions techniques très pertinentes sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes fournies à l'équipe de rédaction. Une feuille de route (2021-2022) coordonnée par l'équipe de travail de l'EPU des Nations Unies est actuellement en place pour travailler avec diverses parties prenantes afin de faire avancer les recommandations issues du rapport EPU de l'équipe de pays des Nations Unies.

37 La Déclaration et Programme d'action de Beijing de 1995 (Plate-forme d'action de Beijing) constituent l'agenda le plus visionnaire pour l'autonomisation des femmes et des filles, partout https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2015/01/beijing-declaration

Thailand

© Direction de la protection des droits et libertés du ministère de la justice et de l'UE

→ Ateliers sur la promotion de la mise en œuvre du plan d'action national sur les entreprises et les droits de l'homme organisés par le PNUD Thaïlande et la Direction de la protection des droits et libertés dans 10 provinces.

Thaïlande

Informations fournies par

L'OIM, le HCDH, le PNUD, le PNUE/EPNU, le FNUAP.

Thèmes

Criminalisation de la torture et des disparitions forcées ; entreprises et droits de l'homme ; travailleurs migrants ; égalité des sexes, personnes handicapées.

Résumé

Depuis octobre 2021, la Thaïlande a connu trois cycles d'EPU : en 2011, 2016 et 2021. Les recommandations reçues par la Thaïlande lors du 2e cycle d'examen se sont ajoutées au plaidoyer du HCDH en faveur de l'adoption de la loi historique sur la prévention et la répression de la torture et des disparitions forcées, en deuxième lecture au Parlement thaïlandais en 2022, et pour que le PNUD soutienne l'adoption de son premier plan d'action national sur les entreprises et les droits de l'homme, en tant que prolongement des recommandations reçues en 2016.

En 2019-2020, de nombreux décrets émis et appliqués par le Gouvernement militaire après le coup d'État de 2014 ont été révoqués et en réponse aux recommandations de l'EPU concernant les groupes vulnérables, y compris les migrants, l'OIM a pris des mesures qui ont permis aux migrants d'accéder à un emploi sûr, à l'éducation et à la protection sociale.

Principaux résultats

- En septembre 2021, le parlement thaïlandais a approuvé en principe (en première lecture) un projet de loi sur la prévention et la répression de la torture et des disparitions forcées. Cette étape majeure a précédé un plaidoyer prolongé, avec une contribution significative du HCDH, notamment la mise en évidence des recommandations de l'EPU que le Gouvernement thaïlandais a acceptées en 2016. Le projet de loi a été soumis pour la première fois au Parlement précédent en 2019, à l'issue d'un processus de rédaction de dix ans. La loi devrait rendre justice aux victimes de torture et de disparition forcée dans le pays et encourager le Gouvernement thaïlandais à ratifier la Convention pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées qu'il a signée en 2012.
- En 2019-2020, le HCDH a plaidé avec succès pour révoquer certaines ordonnances émises par le Conseil national pour la paix et l'ordre[38] créé après le coup d'État militaire de 2014. Par exemple, une ordonnance autorisant les expulsions forcées de pauvres et d'indigènes a été abrogée. De plus, les recommandations de l'EPU ont servi d'argument en faveur de l'abolition de la pratique consistant à juger des civils devant des tribunaux militaires. En conséquence, des milliers d'affaires civiles, pour la plupart liées aux libertés fondamentales, ont été transférées aux tribunaux civils.
- En 2019, le Gouvernement a adopté le premier plan d'action national sur les entreprises et les droits de l'homme pour 2019-2022. Cette réalisation importante reflète une recommandation de l'EPU visant à élaborer, à promulguer et à mettre en œuvre un plan d'action national sur les entreprises et les droits de l'homme faite à la Thaïlande par la Suède en 2016. Avant son adoption, le PNUD a aidé le Département de la protection des droits et des libertés du ministère de la Justice à organiser une série de consultations avec différents groupes de parties prenantes afin de recueillir leurs contributions au processus d'élaboration du PAN. Depuis lors, en coopération avec le Département de la protection des droits et des libertés du ministère de la Justice, le PNUD a organisé des ateliers sur la promotion de la mise en œuvre du Plan d'action national sur les entreprises et les droits de l'homme (2019 - 2022) dans dix provinces.

- Les recommandations de l'EPU de 2016 exhortaient le Gouvernement thaïlandais à assurer la protection des défenseurs des droits de l'homme. Ce message a été repris par le Groupe de travail des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme lors de sa visite dans le pays en 2018. Afin d'aider le Gouvernement à donner suite à ces recommandations et à la demande du ministère de la Justice, le PNUD entreprend deux études pour analyser la situation des défenseurs des droits de l'homme en Thaïlande et donner des conseils sur la manière de prévenir l'utilisation abusive du système judiciaire par la pratique de contentieux anti-stratégique contre la participation du public.

- Les recommandations de l'EPU ont encouragé la Thaïlande à renforcer les mesures visant à éradiquer le travail forcé, en particulier pour empêcher le travail des enfants ou le travail forcé dans les secteurs spécifiques des entreprises de pêche et de mise en conserve, ainsi que pour veiller à ce que les employeurs qui violent les droits du travail soient dûment poursuivis. En 2021, le Gouvernement a approuvé la traduction du modèle de contrat de travail des pêcheurs migrants de l'OIM. En conséquence, les pêcheurs migrants nouvellement recrutés venant travailler en Thaïlande au cours de l'année à venir pourront accéder à des contrats de travail standardisés dans une langue qu'ils comprennent, et pourront ainsi mieux comprendre les conditions d'emploi et la protection juridique disponible. De plus, dans le cadre d'efforts plus larges de lutte contre la traite, l'OIM travaille avec le Gouvernement pour soutenir la mise au point d'un mécanisme national d'orientation et le renforcement du système de gestion des cas et d'orientation avec les pays voisins (Cambodge).

- Pour faire avancer une recommandation de l'EPU sur la nécessité d'améliorer l'accès à la santé, à l'éducation et à la protection sociale pour les groupes marginalisés ou vulnérables, y compris ceux des zones rurales, les minorités ethniques, les femmes, les migrants et les réfugiés, l'OIM a soutenu le Thailand Professional Qualifications Institute (TPQI), sous l'égide du gouvernement, pour piloter le premier programme de certification des travailleurs migrants en Thaïlande. Entre juillet 2020 et juillet 2021, une centaine de travailleuses migrantes du Myanmar ont vu leurs compétences professionnelles de nettoyage évaluées et officiellement certifiées par le TPQI. De plus, l'OIM a soutenu des dialogues bilatéraux entre la Thaïlande et les pays d'origine pour les agences gouvernementales, notamment le ministère du Travail et l'Institut thaïlandais des qualifications professionnelles, afin d'explorer les possibilités d'améliorer la transférabilité des compétences et des qualifications des travailleurs migrants tout au long du cycle migratoire. L'OIM soutient également le Gouvernement dans la promotion d'alternatives à la détention, en particulier pour les enfants migrants en sensibilisant le Gouvernement aux alternatives à la détention, ainsi qu'en fournissant une assistance sur mesure, notamment en matière de santé, d'éducation et de programmes psychosociaux au centre mère-enfant de Bang Khen.

Alternatives à la détention

L'OIM soutient également le Gouvernement dans la promotion d'alternatives à la détention, en particulier pour les enfants migrants en sensibilisant le Gouvernement aux alternatives à la détention, ainsi qu'en fournissant une assistance sur mesure, notamment en matière de santé, d'éducation et de programmes psychosociaux.

Bonnes pratiques de participation de l'ONU au processus de l'EPU

Le lien entre les recommandations de l'EPU et les recommandations d'autres mécanismes des droits de l'homme

- Avant le 3e cycle de l'EPU de la Thaïlande en novembre 2021, le HCDH a préparé une liste de recommandations que le pays a reçues à la suite des examens entrepris par les organes conventionnels en les reliant aux thèmes clés pertinents pour le prochain EPU. La liste a été partagée avec les missions diplomatiques pour aider à élaborer des recommandations.

Collaboration avec les autorités nationales :

- En raison des recommandations de l'EPU appelant à la mise en œuvre effective de la loi sur l'égalité des sexes de 2015, le PNUD a établi un partenariat solide avec le ministère du Développement social et de la Sécurité humaine pour soutenir les efforts de la Thaïlande dans le suivi et la mise en œuvre de la loi sur l'égalité des sexes. Cela comprenait des activités de renforcement des capacités, une évaluation de la mise en œuvre, des campagnes de sensibilisation pour les agences gouvernementales, le secteur privé et le public.
- En réponse aux recommandations de l'EPU relatives aux personnes handicapées, le PNUD s'est associé au Département de l'autonomisation des personnes handicapées pour améliorer l'accessibilité du site Web du Département pour les personnes handicapées. Cela a contribué à l'accessibilité accrue des informations liées à la COVID-19, aux droits, aux prestations et aux services gouvernementaux disponibles pour les personnes handicapées.
- Pour soutenir la mise en œuvre de la recommandation de l'EPU sur la protection sociale sans discrimination, l'OIM, dans le cadre d'un programme conjoint avec l'OIT, l'UNICEF et ONU Femmes, s'efforce de fournir une base de données factuelles et une feuille de route au gouvernement pour garantir l'égalité d'accès à la protection sociale pour migrants. L'OIM a produit une étude de fond sur la protection sociale avec des recommandations politiques au gouvernement. L'étude, ainsi que les consultations inclusives en cours, alimenteront un examen diagnostique complet de la protection sociale en Thaïlande.

Collaboration avec les organisations de la société civile

- Le HCDH a joué un rôle important en facilitant un dialogue sur la situation des droits de l'homme entre les OSC et les autorités de l'État dans le processus de rédaction du rapport national pour le 3e cycle de l'EPU en novembre 2021.

Impact sur la programmation et les opérations de l'ONU dans le pays

- Dans le cadre du mandat du PNUE visant à renforcer la dimension environnementale de la programmation du système des Nations Unies sur l'environnement, le PNUE organise des sessions de formation sur les dimensions environnementales de l'approche fondée sur les droits de l'homme lors d'ateliers de formation pour la préparation des CCA et UNSCDF par les équipes de pays des Nations Unies. Les recommandations de l'EPU liées à l'environnement et au changement climatique ont été utilisées pour informer cette formation aux Maldives et en Thaïlande afin de renforcer la contribution des UNSDCF au processus de mise en œuvre de l'EPU.
- Le FNUAP a intégré les recommandations de l'EPU sur le droit à la santé et les droits de groupes spécifiques, en particulier les jeunes, les femmes et les personnes handicapées, dans l'ensemble de ses programmes en Thaïlande. Les recommandations spécifiques sont utilisées pour tirer parti de l'attention du gouvernement et/ou du dialogue afin d'identifier conjointement des solutions.

38 Nom de l'instance dirigeante militaire qui a gouverné la Thaïlande de mai 2014 au 10 juillet 2019

Émirats arabes unis → Des travailleurs étrangers coupent de l'acier sur un chantier de construction.

© Photo ONU / Apex Image

Émirats arabes unis

Informations fournies par

L'équipe de pays des Nations Unies.

Thèmes

Création de l'INDH, droit au travail des travailleurs migrants.

Résumé

Les EAU ont connu trois cycles d'EPU : en 2008, 2013 et 2018. L'examen est devenu un point d'entrée permettant aux agences des Nations Unies de dialoguer avec le Gouvernement des Émirats arabes unis sur ses engagements internationaux en matière de droits de l'homme. Les principales réalisations sont le lancement du processus de création d'une INDH et l'amélioration des conditions d'emploi des travailleurs migrants.

Principaux résultats

- Suite à son 3e EPU en 2018, l'équipe de pays des Nations Unies a facilité les discussions sur la mise en œuvre de certaines recommandations dans les domaines de l'égalité des sexes, des droits des femmes et des droits des enfants. L'accent a été mis sur le renforcement de l'égalité des femmes devant la loi, en particulier en matière d'égalité de rémunération et en ce qui concerne la violence domestique à l'égard des femmes et des enfants.
- Parallèlement, pour répondre à une recommandation de l'EPU sur la création d'une INDH, les Émirats arabes unis ont créé la première institution nationale des droits de l'homme du pays, conçue pour adhérer aux Principes de Paris.[39] Les structures de l'INDH sont en cours d'élaboration et devraient être opérationnelles au 4e UPE des EAU, provisoirement prévu pour 2023.
- Les recommandations du 2e cycle d'examen de l'EPU en 2011 a permis à l'OIT, à l'OIM et à d'autres entités de travailler avec leurs homologues nationaux au ministère des Ressources humaines des Émirats arabes unis en ce qui concerne les droits du travail et le bien-être des travailleurs migrants. Cette coopération et ce plaidoyer ont abouti à une série de réformes législatives et de politiques. Par exemple, certaines parties du système de parrainage ont été modifiées pour permettre aux travailleurs migrants de changer d'employeur, de renouveler leur permis de séjour, de résilier leur contrat et de quitter le pays sans avoir besoin de l'autorisation d'un employeur.

Bonnes pratiques de participation de l'ONU au processus de l'EPU

Outils de suivi et de promotion de la mise en œuvre des recommandations :

En 2021, le BCR de l'ONU a mis au point une matrice pour suivre les cycles de rapports pour divers instruments relatifs aux droits de l'homme et autres engagements internationaux. L'objectif de ce mécanisme est de permettre à l'équipe de pays des Nations Unies de travailler avec des partenaires et les parties prenantes dans le cadre d'une approche fondée sur des calendriers de rapports.

39 Décembre 2020 https://u.ae/en/about-the-uae/human-rights-in-the-uae/national-human-rights-authority

Ukraine → Réunion de coordination de l'EPU, Kyiv.

© Andrii Kriepkykh

Ukraine

Informations fournies par

Le PNUD et l'équipe de pays des Nations Unies.

Thèmes

Espace civique ; apatrides ; accès aux services pendant le conflit armé ; accès à l'aide juridictionnelle.

Résumé

L'Ukraine a connu trois cycles d'EPU : en 2008, 2012 et 2017. L'implication de l'ONU dans le processus et le soutien à la société civile ont conduit à des changements durables dans la législation et les politiques au profit des personnes touchées par le conflit armé, des apatrides, des femmes et des personnes privées de liberté, et ont renforcé l'accent mis sur les droits environnementaux.

Principaux résultats

- Les recommandations de l'EPU ont constitué la base de la Stratégie nationale en faveur des droits de l'homme, y compris sur l'action climatique. Suite à une recommandation pertinente du 3e cycle de l'EPU en 2017, en 2021, le PNUD, le HCR, le HCDH et ONU Femmes ont dirigé l'équipe de pays des Nations Unies pour élaborer la stratégie et ont soumis des propositions au gouvernement pour intégrer les recommandations de l'EPU. En conséquence, pour la première fois en Ukraine, les objectifs stratégiques visant à garantir les droits environnementaux ont été mis en évidence dans la Stratégie nationale en faveur des droits de l'homme, approuvée par décret présidentiel.[40]
- Les recommandations formulées dans la soumission conjointe de l'équipe de pays des Nations Unies pour l'EPU, accompagnées du plaidoyer continu du PNUD en faveur d'un soutien accru de l'État au MNP, ont contribué à une augmentation significative de l'allocation budgétaire de l'État en 2021 pour le fonctionnement du Bureau du médiateur : deux fois plus qu'en 2020. De plus, à partir de 2019, le budget de l'État prévoit un programme financier distinct, avec une augmentation constante des dotations, pour la mise en œuvre du mandat du MNP.
- En 2020, deux recommandations ont été mises en œuvre à partir d'une soumission à l'EPU de 2017 d'une ONG ukrainienne : (1) une loi a été adoptée pour introduire une procédure de détermination de l'apatridie en Ukraine ; (2) la définition d'une « personne apatride », en vertu de la législation ukrainienne, est devenue pleinement conforme aux normes internationales.
- Les recommandations de l'EPU ont encouragé le PNUD, le HCDH et d'autres agences des Nations Unies à soutenir les OSC dans leurs campagnes de plaidoyer pour obtenir des changements de politique au cours de la période 2019-2021 permettant aux résidents de la République autonome de Crimée et de la ville de Sébastopol, en Ukraine, temporairement occupée par la Fédération de Russie,[41] et du territoire contrôlé par des groupes armés dans l'est de l'Ukraine pour accéder aux services et exercer des droits dans le territoire contrôlé par le Gouvernement. En 2019, l'Ukraine a également révisé son approche concernant le transport de marchandises à travers la ligne de contact dans la zone de conflit, levant les restrictions disproportionnées pour les civils.
- En 2017, les recommandations de l'EPU et le soutien systématique que le PNUD et d'autres agences des Nations Unies ont fourni à la société civile ont exhorté le Gouvernement ukrainien à révoquer les amendements à une loi sur la prévention de la corruption, qui obligeait les membres des organisations non gouvernementales de lutte contre la corruption à publier des déclarations financières. En 2019, la Cour constitutionnelle a annulé l'obligation pour les OSC de soumettre des déclarations de patrimoine électroniques.
- Suite aux campagnes de plaidoyer et de sensibilisation menées par les OSC avec le soutien de l'équipe de pays des Nations Unies en 2018, une loi sur la prévention et la lutte contre la violence domestique est entrée en vigueur en réponse aux recommandations de l'EPU.
- Les recommandations de l'EPU et les campagnes et plaidoyers ultérieurs soutenus par l'équipe de pays des Nations Unies ont conduit à un changement positif mis en place par l'Ukraine en ce qui concerne l'aide juridique gratuite, qui est devenue accessible aux étrangers et aux apatrides dès les premières étapes de la procédure d'expulsion. Depuis 2013, les étrangers détenus ont accès à une aide juridique *Pro Bono* fournie par les centres locaux d'aide juridique gratuite dès le moment de leur détention et pendant l'examen par le tribunal. Cependant, il est encore difficile pour les étrangers d'avoir accès aux services d'interprétation pendant la procédure d'expulsion en raison du financement limité dont disposent les tribunaux nationaux pour rembourser les services d'interprétation.

Bonnes pratiques de participation de l'ONU au processus de l'EPU

Outils de suivi et de promotion de la mise en œuvre des recommandations :

- En 2020, le PNUD a soutenu l'analyse menée par les principales OSC ukrainiennes des droits de l'homme sur l'évaluation de l'état de la mise en œuvre des recommandations de l'EPU.[42] Dans l'analyse, les recommandations ont été regroupées par thème et les organes étatiques concernés ont été explicitement invités à entreprendre des actions. Cela a été fait dans le cadre du rapport de l'EPU à mi-parcours compilé par la société civile.
- Le HCDH, en collaboration avec des membres du groupe de travail sur les droits de l'homme de l'équipe de pays des Nations Unies, élabore et met à jour un tableau qui répertorie toutes les recommandations faites à l'Ukraine par les mécanismes des droits de l'homme, y compris l'EPU et les recommandations des rapports publics du HCDH basés sur les travaux de la Mission de surveillance des droits de l'homme des Nations Unies en Ukraine. Le tableau fusionne toutes les recommandations qui se chevauchent ou sont similaires. Les recommandations peuvent être regroupées, entre autres, par porteurs de devoirs et par ODD. L'objectif principal est de mesurer la mise en œuvre des recommandations. L'utilisation plus large du tableau permettra à l'équipe de pays des Nations Unies d'ajuster son plaidoyer et sa coopération technique vis-à-vis du gouvernement. L'outil facilitera également l'établissement de rapports par l'équipe de pays des Nations Unies à l'EPU et à d'autres mécanismes des droits de l'homme des Nations Unies.

Collaboration avec le Parlement

- En 2020, une étude sur le rôle de la Verkhovna Rada (Parlement) d'Ukraine dans la mise en œuvre des traités internationaux relatifs aux droits de l'homme [43] et des orientations à l'intention des parlementaires ont été élaborées avec l'appui du PNUD et présentées à une commission parlementaire compétente. En conséquence, un groupe de travail intercomités sur le contrôle parlementaire de la mise en œuvre par l'Ukraine des traités et engagements internationaux relatifs aux droits de l'homme a été créé. La tâche principale du groupe de travail est liée à la ponctualité et à la qualité des rapports nationaux soumis sur la mise en œuvre des traités internationaux relatifs aux droits de l'homme.

Collaboration avec les organisations de la société civile

- En 2017, en coordination avec le HCDH, le PNUD a soutenu la participation des OSC au 3e cycle du processus de l'EPU. Le PNUD a facilité une réunion conjointe avec 65 OSC, cinq ministères de tutelle et l'INDH pour coordonner la soumission des rapports des parties prenantes à l'EPU. Plus tard, en partenariat avec la Human Rights House Foundation basée à Genève, 48 OSC infranationales ont reçu une formation sur la manière d'utiliser efficacement les instruments de l'EPU pour la défense des droits de l'homme.
- En 2013, le PNUD a élaboré un document d'orientation sur l'efficacité en 30 étapes de l'utilisation du mécanisme de l'EPU pour protéger et promouvoir les droits de l'homme» et l'a largement diffusé parmi les OSC pour promouvoir leur participation au processus de l'EPU.[44]
- En 2020, avec le soutien du PNUD, les OSC ont soumis leur évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre des recommandations de l'EPU (2017-2020).

Impact sur la programmation et les opérations de l'ONU dans le pays

- Le document du programme de pays du PNUD pour l'Ukraine 2018-2022 et le cadre de partenariat des Nations Unies (UNPF) 2018-2022 incluent un indicateur dédié au niveau des résultats pour suivre la mise en œuvre des recommandations de l'EPU. Les progrès réalisés vers les objectifs sont rapportés par le bureau de pays avec l'indicateur mentionné ci-dessus servant de point de départ pour évaluer l'état d'avancement actuel et développer une analyse qualitative des progrès réalisés, le rôle que les contributions du PNUD jouent ou ne jouent pas, et l'adéquation et la pertinence en cours de l'engagement du PNUD. Compte tenu de l'absence d'un indicateur spécifique pour suivre les recommandations de l'EPU dans le cadre de partenariat des Nations Unies, le PNUD soumet des mises à jour pertinentes pour l'EPU sur les actions clés par le biais de rapports annuels sur les plans de travail conjoints dans UN INFO, notamment dans le contexte du renforcement des capacités des acteurs des droits de l'homme à promouvoir et à défendre les droits de l'homme en Ukraine et à utiliser les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme et plaider en faveur de changements pertinents dans l'agenda des droits de l'homme en Ukraine.

---

40 Le gouvernement ukrainien approuve le plan d'action pour la nouvelle stratégie nationale en faveur des droits de l'homme https://www.ua.undp.org/content/ukraine/en/home/presscenter/articles/2021/ukraines-government-approves-action-plan-for-new-national-human-rights-strategy.html

41 Résolution 73/263 de l'Assemblée générale, Situation des droits de l'homme dans la République autonome de Crimée et la ville de Sébastopol, Ukraine, A/RES/73/263 (22 décembre 2018), par. 11

42 https://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/UPR/NGOsMidTermReports/Report_Eng.pdf

43 https://www.ua.undp.org/content/ukraine/en/home/library/democratic_governance/role-of-the-verkhovna-rada-of-ukraine-in-implementation-of-inter.html

44 https://zmina.ua/en/?s=30+steps+on+the+way+to+effectiveness

Principaux défis pour une utilisation efficace de l'EPU

Une analyse des réponses montre qu'il existe un certain nombre de défis majeurs liés à l'engagement du système des Nations Unies dans le processus de l'EPU, comme illustré ci-dessous.

Ceux-ci comprennent l'insuffisance des ressources nationales, le rétrécissement de l'espace civique, le manque de volonté politique, le manque de sensibilisation et de compréhension, le manque de coopération avec les autorités nationales ainsi que le manque de capacité des équipes de pays des Nations Unies.

En conséquence, ils aident à éclairer la conclusion et les recommandations suivantes.

Principaux obstacles à l'utilisation efficace de l'EPU

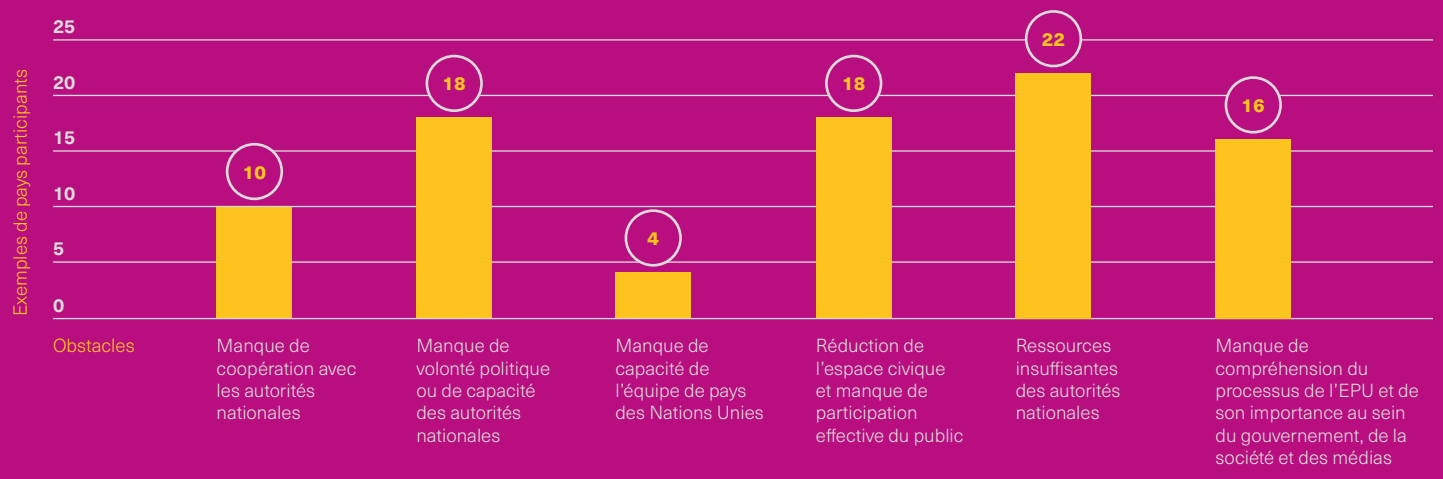

Conclusions et Recommandations

Après analyse des réponses de plus de soixante équipes de pays des Nations Unies et entités des Nations Unies du monde entier, il est possible de conclure que l'engagement de l'ONU et les bonnes pratiques visant à tirer le meilleur parti de l'EPU pour créer un impact sur le développement ont considérablement évolué depuis la création de l'EPU en 2006. Cependant, l'analyse des réponses montre également que davantage peut et doit être fait pour s'appuyer sur les bonnes pratiques.

1

L'utilisation croissante du processus de l'EPU en tant qu'outil d'analyse et de résolution de problèmes doit stimuler un élan d'action parmi toutes les équipes de pays et les entités des Nations Unies.

Le système des Nations Unies a commencé à utiliser avec succès le processus de l'EPU comme outil d'analyse et de résolution de problèmes.

Les équipes de pays des Nations Unies et les entités des Nations Unies plaident auprès des gouvernements, mettent en avant des approches fondées sur les droits pour la mise en œuvre des ODD, l'intégration du suivi de l'EPU et des processus de planification et d'établissement de rapports sur les ODD, et soutiennent les efforts des gouvernements pour respecter leurs obligations en matière de droits de l'homme , y compris en ce qui concerne les questions sensibles et les défis émergents tels que le changement climatique et la pandémie de COVID-19. De plus, elles élargissent la participation du public et s'engagent auprès des parlements nationaux, autonomisent la société civile et renforcent ou créent des INDH.

Certaines équipes de pays des Nations Unies ont fait bon usage des recommandations de l'EPU pour l'analyse et les priorités de programmation, les utilisant comme un bon point d'entrée pour inclure des questions sensibles ou des questions négligées dans la CCA de leur pays, puis l'UNSDCF.

L'objectif principal de toutes ces actions est d'apporter un réel changement dans la vie des personnes et des communautés qui en ont le plus besoin. Cette collection de bonnes pratiques dans l'utilisation de l'EPU par l'ONU vise à encourager les équipes de pays des Nations Unies et les entités individuelles des Nations Unies à se concentrer davantage sur l'évaluation des résultats réels dans la vie quotidienne, le soutien de la durabilité de l'utilisation de l'EPU au niveau des pays et l'adoption d'une approche plus large et plus globale de la société en matière de renforcement des capacités en matière de droits de l'homme.

Outil de résolution de problèmes

Le système des Nations Unies a commencé à utiliser avec succès le processus de l'EPU comme outil d'analyse et de résolution de problèmes.

2

Les équipes de pays des Nations Unies et les entités des Nations Unies pourraient développer davantage des indicateurs et des mécanismes et processus de suivi qui incluent la vérification indépendante des résultats des OSC et des INDH et la collecte de données qualitatives et quantitatives.

Les bonnes pratiques de l'EPU dans la réalisation de l'appel à l'action en faveur des droits de l'homme lancé par le Secrétaire général et pour la mise en œuvre du Programme 2030 constituent un processus de développement continu.

Pour apprendre par l'échange de pratiques et d'approches entre pairs en vue de relever des défis communs, il est essentiel de mieux évaluer les résultats réels de la mise en œuvre des recommandations de l'EPU dans la vie quotidienne et son impact global sur le développement.

Certains exemples de bonnes pratiques dans cette publication font référence à des bases de données et à des matrices servant à suivre et à évaluer les résultats de la mise en œuvre des recommandations de l'EPU et démontrent qu'un nombre croissant de pays voient les avantages des approches intégrées pour le suivi de l'EPU, la planification et la création de politiques axées sur les ODD.

Cependant, comme le soulignent les Orientations pratiques des Nations Unies, ces mécanismes et processus doivent être un moyen et non une fin en soi. Sinon, ils risquent de devenir centrés sur l'État et vulnérables aux priorités politiques changeantes et concurrentes et aux demandes de ressources.

En conséquence, le développement ultérieur de bonnes pratiques dans l'évaluation des résultats pourrait inclure des rôles accrus pour les OSC et les INDH afin de fournir une vérification indépendante de l'impact et de l'utilisation de ces outils.

L'évaluation régulière des résultats des efforts de mise en œuvre est essentielle pour affiner les interventions nécessaires, y compris la réforme juridique, la hiérarchisation des lignes budgétaires, les stratégies ciblées, etc.

3

Les équipes de pays des Nations Unies et les entités des Nations Unies devraient redoubler d'efforts pour protéger davantage l'espace démocratique et considérer le niveau d'engagement des OSC et des INDH dans le processus de l'EPU comme un indicateur de la situation des droits de l'homme et un indicateur d'alerte précoce doté d'une valeur préventive supplémentaire.

La participation accrue des OSC et des INDH est particulièrement importante quant à la promesse de ne laisser personne de côté.

Cette compilation de bonnes pratiques présente également une collection unique de données qui aide à explorer comment l'utilisation du processus de l'EPU au niveau national peut élargir l'espace démocratique et encourager la participation du public en vue de soutenir la réalisation des droits de l'homme et la mise en œuvre du Programme 2030.

De plus, une activité faible ou réduite des OSC et des INDH dans les actions de suivi pour mettre en œuvre les recommandations de l'EPU pourrait signaler le rétrécissement de l'espace démocratique qui, à son tour, peut souvent être un prélude à la détérioration générale de la situation des droits de l'homme.

En fournissant des données pour cette publication, de nombreuses équipes de pays et entités des Nations Unies ont identifié le rétrécissement de l'espace démocratique et le manque de participation effective du public comme l'un des principaux défis à l'utilisation durable de l'EPU (*voir le tableau ci-dessus*).

Affiner

L'évaluation régulière des résultats des efforts de mise en œuvre est essentielle pour affiner les interventions nécessaires.

4

Les équipes de pays des Nations Unies et les agences des Nations Unies, ainsi que les OSC et les INDH, devraient continuer à développer de vastes campagnes d'information et d'éducation du public lorsqu'elles s'engagent dans le processus de l'EPU.

L'analyse réalisée pour cette publication a également mis en évidence la nécessité de sensibiliser au processus de l'EPU et à son importance. Selon les informations fournies, il y a encore un manque de compréhension de l'EPU parmi les responsables de l'État, les médias, les universités, les jeunes et la population en général et ce partage des connaissances sur les bonnes pratiques de l'EPU fournit des idées créatives pour des campagnes de sensibilisation qui fonctionnent avec succès dans différentes régions.

5

Les équipes de pays des Nations Unies et les entités des Nations Unies pourraient utiliser des recommandations pertinentes de l'EPU qui existent déjà pour soutenir leurs efforts visant à relever les défis émergents tels que le changement climatique, la réponse à la pandémie de Covid 19 et la reprise après celle-ci.

Cette publication a fourni une analyse pionnière sur la manière dont le processus de l'EPU peut contribuer aux efforts pour « reconstruire en mieux » et relever de nouveaux défis, tels que le changement climatique et la réponse à la pandémie de COVID-19 et la reprise après celle-ci. L'analyse des pratiques émergentes a montré que les équipes de pays des Nations Unies et les entités des Nations Unies n'ont pas besoin d'attendre le prochain cycle et les nouvelles recommandations de l'EPU, mais peuvent utiliser des recommandations existantes pertinentes de l'EPU pour soutenir les efforts urgents au niveau des pays. Par exemple, cela pourrait s'appliquer dans le contexte de recommandations préexistantes relatives à la priorisation des groupes marginalisés dans la société, alignées sur la promesse du Programme 2030 de ne laisser personne de côté.

6

Les équipes de pays des Nations Unies et les entités des Nations Unies pourraient faire tout ce qui est en leur pouvoir pour évaluer et soutenir le renforcement des capacités et les besoins en ressources des gouvernements pour l'EPU.

Comme le montre le tableau, l'obstacle le plus important à l'utilisation du processus de l'EPU réside dans le manque de capacités et de ressources de nombreux gouvernements.

Cette compilation de bonnes pratiques a montré que si le renforcement des capacités des INDH et des OSC peut jouer un rôle précieux pour aider à renforcer les capacités des gouvernements en matière d'EPU, il reste encore beaucoup à faire.

Tout en reconnaissant les ressources limitées des équipes de pays des Nations Unies et des entités des Nations Unies, elles doivent faire de leur mieux pour évaluer et soutenir les besoins en ressources et le renforcement des capacités en matière d'EPU de ces gouvernements.

Le partage des connaissances

Le partage des connaissances sur les bonnes pratiques de l'EPU fournit des idées créatives pour des campagnes de sensibilisation déployées avec succès dans différentes régions.

En conclusion, il est évident que les équipes de pays des Nations Unies et les entités des Nations Unies s'impliquent largement dans le processus de l'EPU et utilisent les recommandations de l'EPU dans leurs activités pour soutenir le Programme 2030.

Le Guide pratique de l'EPU souligne cependant que « la participation à l'EPU est un moyen de parvenir aux objectifs recherchés, et non une fin en soi ». L'objectif principal de l'EPU est d'avoir un impact positif dans la vie de tous les jours en répondant aux défis, aux opportunités et aux besoins du 21e siècle et à la mise en œuvre du Programme 2030.

Le développement et le partage continus des bonnes pratiques de l'EPU aident les équipes de pays des Nations Unies et les entités des Nations Unies à jouer pleinement leur rôle dans la réalisation de cette aspiration la plus élevée

Bhoutan

© PNUD Bhoutan / Dechen Wangmo

Ressources

Informations de base sur l'EPU

- https://www.ohchr.org/en/hrbodies/upr/pages/basicfacts.aspx

Certaines ressources existantes sur l'EPU comprennent

- Tirer le meilleur parti de l'Examen périodique universel au niveau des pays, Orientations pratiques, HCDH, année
  https://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/UPR/UPR_Practical_Guidance.pdf
- Documentation EPU, lettre du Coordonnateur des opérations humanitaires et matrice
  https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/Pages/Documentation.aspx
- Examen périodique universel : Tips for engagement at country level for national human rights institutions and civil society, OHCHR, 2020
  https://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/UPR/Tips_21Sept2020.pdf
- Examen périodique universel : Le rôle des membres du Parlement avant - pendant - et après l'examen, HCDH
  https://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/UPR/TIPs_Members_Parliament.pdf
- Midterm Evaluation. Mise en œuvre des recommandations de l'Examen périodique universel (2017-2020). Rapport des parties prenantes au rapport à mi-parcours (troisième cycle), OHCHR
  https://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/UPR/NGOsMidTermReports/Report_Eng.pdf
- Study on emerging Good Practices from the Universal Periodic Review, OHCHR, June 2021
  www.ohchr.org/Documents/HRBodies/UPR/Emerging_UPR_GoodPractices.pdf
- The Highest Aspiration, Appel du Secrétaire général à l'action pour les droits de l'homme, Nations Unies, février 2020
  www.un.org/sg/sites/www.un.org.sg/files/atoms/files/The_Highest_Asperation_A_Call_To_Action_For_Human_Right_English.pdf
- Renforcer la collaboration avec les mécanismes internationaux de défense des droits de l'homme, PNUD (maintenant GNUDD)
  unsdg.un.org/2030-agenda/strengthening-international-human-rights
  unsdg.un.org/2030-agenda/strengthening-international-human-rights/universal-periodic-review
- Cycles de l'Examen périodique universel
  https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/Pages/CyclesUPR.aspx
- Index universel des droits de l'homme :
  https://uhri.ohchr.org/en/
  https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/Pages/Documentation.aspx

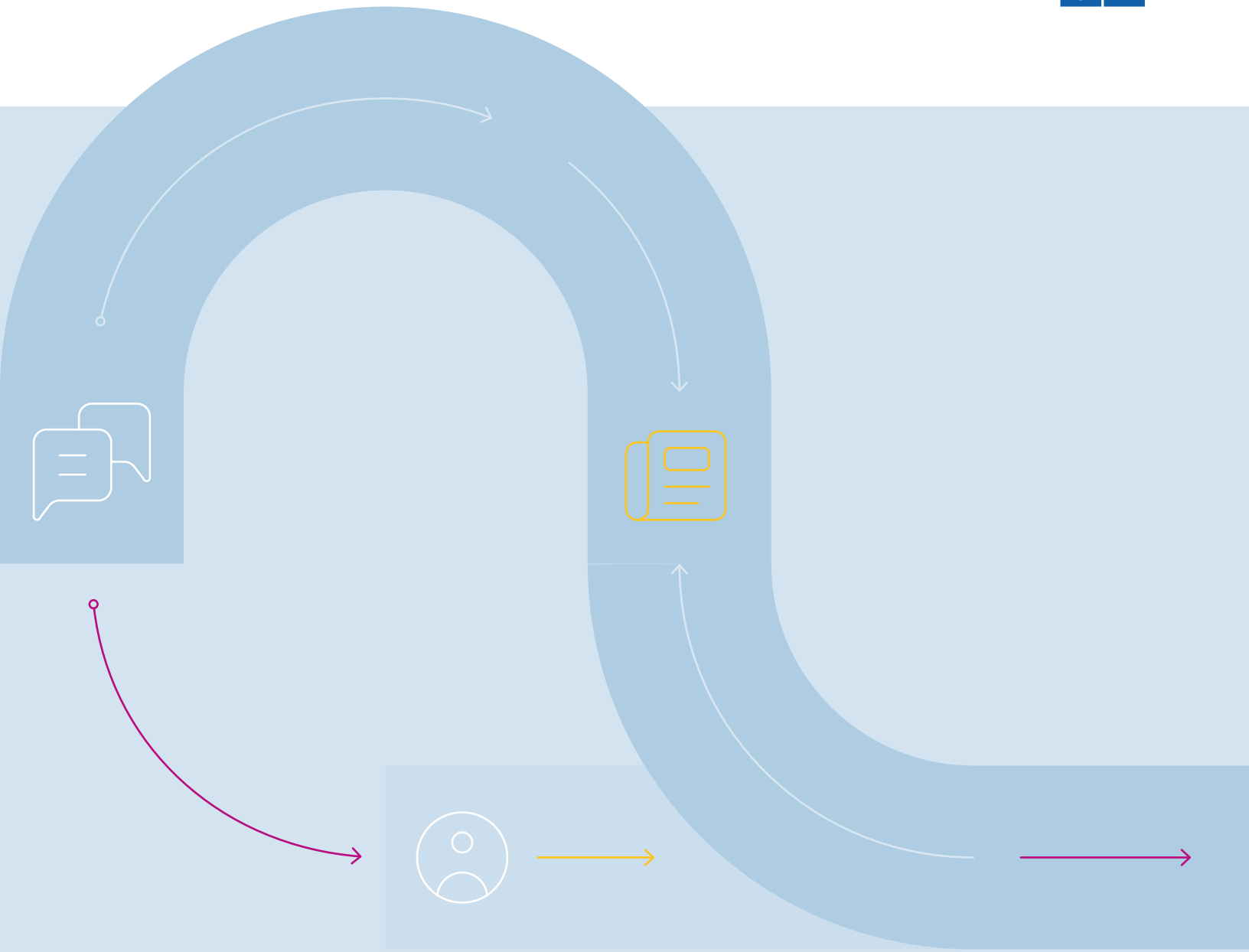

Programme des Nations Unies pour le développement
One United Nations Plaza,
New York, NY 10017
www.undp.org

Human Rights Mainstreaming Fund